



**MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION**



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET DE DEVELOPPEMENT PILOTE DES PLANS LOCAUX DE SECURITE (PPLS)

Convention N° 2014/347-067

RAPPORT FINAL D'EXECUTION DU PROJET

Juillet 2017



**AVEC LA PARTICIPATION
FINANCIERE DE L'UNION
EUROPEENNE**

**« Programme de l'Union européenne pour la Guinée, financé sur
l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix (IcSP) »**

"Le présent document a été réalisé avec la participation financière de l'Union européenne. Les opinions qui y sont exprimées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position officielle de l'Union européenne"

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION.....	5
II.	RAPPEL DES OBJECTIFS/RESULTATS.....	7
2.1.	Rappel des objectifs et résultats	7
2.2.	Zones touchées :	7
2.3.	Groupe cible bénéficiaire :	7
2.4.	Stratégie de mise en œuvre :	8
III.	RESULTATS OBTENUS	9
3.1.	SYNTHESE DES RESULTATS CLES OBTENUS :	9
3.2.	ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS SUR LE RESULTAT STRATEGIQUE N°1 :.....	13
3.3.	ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS SUR LE RESULTAT STRATEGIQUE N°2 :.....	26
3.4.	ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS SUR LE RESULTAT STRATEGIQUE N°3 :.....	30
IV.	VISIBILITE	31
V.	SUIVI DE L’EXECUTION DU PROJET	32
VI.	IMPACT ET LECONS APPRISES,	33
6.1	Appréciation des résultats du projet.....	33
6.2	Leçons apprises.....	34
6.3	Recommandations	34
VII.	RAPPORT FINANCIER FINAL.....	35
7.1	Impact du Taux de change Euro / Dollar sur les ressources du projet.....	35
7.2	Conversion des dépenses du projet en Euro.....	35
7.3	Rapport financier final suivant le Taux de change défini dans la convention.....	36
VIII.	ANNEXES.....	38
8.1.	Rapport financier en Dollars américains(USD).....	39
8.2.	Cadre logique en fin de projet.....	42
8.3.	Matrice de Suivi du Projet.....	48
8.4.	Satisfecit délivré par le Ministre de l’Administration du Territoire et de la décentralisation.....	51
8.5.	Site du projet sur Google.....	52
8.6.	Quelques images des activités lors des diagnostics/consultations	53
8.7.	Photos des séances de restitution, validation et appropriation des PLS	56
8.8.	Problèmes prioritaires identifiés lors des consultations (Diagnostics).....	57
8.9.	Copie de PV de validation de PLS par les conseils communautaires	62
8.10.	Décisions du conseil d'Administration (CA)	67
8.11.	Copie de l’appel d’offre pour la réalisation des infrastructures	69
8.12.	PV du comité pilotage	70
8.13.	Quelques temps forts du Comité de pilotage en image	74
8.14.	Tableau des missions et supervision reçues	78
8.15.	Rapport d’évaluation du Projet.....	79

LISTE DES ABREVIATIONS

CA	Conseil d'Administration
CPM	Commission de Passation de Marché
CST	Commission de Suivi des Travaux
CR	Commune Rurale
CU	Commune Urbaine
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DAOR	Dossier d'Appel d'Offre Restreint
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises
DCP	Dossier de Cotation de Prix
FDS	Force de Défense et de Sécurité
GTSC	Groupe de Travail sur la Sécurité Communautaire
MATD	Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation
MRU	Mano River Union / Union du Fleuve Mano
OFMA	Organisation du Fleuve Makona
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PPLS	Projet Plans Locaux de Sécurité
PLS	Plans Locaux de Sécurité
PTFM	Plate-forme multifonctionnelle
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REFMAP	Réseau des Femmes du Fleuve Mano pour la Paix
SNU	Système des Nations Unies
SPD	Service Préfectoral du Développement
STD	Service Technique déconcentré
TDR	Termes de Références
UE	Union Européenne
UGP	Unité de Gestion du Projet
UNCDF	Fond des nations unies pour l'équipement

I. INTRODUCTION

Financé par l'UE et mis en œuvre de janvier 2015 à janvier 2017, le Projet « *Développement pilote des plans locaux de sécurité (PPLS)* » à Guéckédou a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la sécurité dans la zone transfrontalière située entre la Guinée, la Sierra-Léone et le Libéria (Région dite du "*Bec du Perroquet*") par l'élaboration et l'exécution des plans locaux de sécurité (PLS) dans cinq (05) communes.

Le projet a expérimenté une approche de gestion territoriale de la sécurité basée sur la concertation, la prévention, la programmation participative qui consiste à engager les collectivités locales (en synergie avec les services de sécurité de proximité, les services techniques déconcentrés et les organisations de la société civile) à réaliser leur propre diagnostic de sécurité, d'identifier les solutions locales à leur portée et les mettre en œuvre afin de réduire les risques potentiels d'insécurité.

Ce faisant, le projet a adopté une démarche participative, inclusive et transfrontalière, en impliquant les Unités conjointes transfrontalières de la zone du Bec de Perroquet.

Suite aux multiples éruptions de violence dans la région forestière guinéenne et face au constat du potentiel de risque de conflits dans la région, l'Union Européenne (UE) a développé un « programme de soutien aux efforts de résilience en Guinée Forestière et dans son environnement transfrontalier ». Ce programme vise l'apaisement de la région et la réduction de tout risque d'escalade à l'échelle nationale et sous régionale, ainsi que la facilitation du retour des conditions favorables au développement dans cette zone particulièrement dotée en potentialités naturelles. A cet effet, le PNUD, dans le cadre de son programme de prévention des conflits en Guinée, met en œuvre l'un des cinq contrats prévus par l'Union Européenne dans le cadre de ce programme : « **le projet de développement pilote des plans locaux de sécurité (PPLS)** ».

Décentralisation et Développement local :

Le projet a été réalisé dans un contexte amélioré par les dernières réformes de la décentralisation et du développement local en Guinée donnant ainsi un nouveau départ au cours de ces dernières années, après avoir connu une période de quasi-stagnation entre le début des années 90 et la moitié des années 2000. Les faits marquants de ce nouvel essor sont : i) l'adoption en 2006 du Code des collectivités Locales (CL) qui consacre les principes fondateurs de la décentralisation à savoir l'autonomie administrative et financière des CL assortie de dispositions de transfert de ressources fiscales, budgétaires et de patrimoine; ii) l'adoption par le décret n°042/PRG/SGG/2012 du 28 mars 2012, de la Lettre de Politique Nationale de Décentralisation et de Développement local (LPN-DDL) et son plan d'action; iii) la création par l'arrêté du 28 novembre 2012 par le Premier Ministre, conformément au décret ci-dessus cité, du Comité de pilotage interministériel de la LPN-DDL; iv) l'élaboration et la mise en œuvre avec des bonheurs divers de leur PDL par les CL y compris la réalisation d'infrastructures sociales de base (éducation, santé, hydraulique) par maîtrise d'ouvrage assurée par les CL avec l'appui des projets et programmes (PACV, PDLG, PDSD) ; v) l'amélioration sensible des niveaux de recouvrement des taxes dans certaines collectivités locales ; vi) l'effort d'accompagnement technique des collectivités locales par les services déconcentrés.

Encadré 1. En son article 2, le décret du 28/03/2012 stipule que la politique nationale de décentralisation et de développement local vise trois objectifs complémentaires, à savoir : i) un objectif institutionnel en contribuant à la refondation de l'État, ii) un objectif de développement en améliorant les services apportés aux populations et iii) un objectif de gouvernance en assurant une participation des citoyens à la vie publique locale, base pour le développement de la citoyenneté et de la démocratie locale. Sa mise en œuvre repose sur cinq axes stratégiques : le développement territorial, le couplage de la déconcentration et la décentralisation, le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, le financement de la décentralisation et le pilotage intersectoriel et inter-acteurs du processus de décentralisation.

Contexte de mise en œuvre :

Le PPLS a été mis en œuvre dans un contexte de crise et de post crise caractérisé l'apparition de l'épidémie à virus Ebola dans la Préfecture de Guéckédou en mars 2014 et sa résurgence en mars 2016 dans la sous-préfecture de *Koropara*, préfecture de NZérékoré. Les conséquences enregistrées dans la préfecture de Guéckédou sont multiples et diverses sur le plan social et économique : 382 personnes ont été touchées, 316 cas de décès enregistrés, soit un taux de létalité de 82,72%. A cela, s'ajoute le déplacement massif des populations actives, la fermeture des marchés et des frontières, l'abandon des champs de cultures et plantations, l'isolement. Quant à la résurgence de l'épidémie, elle a été rapidement maîtrisée grâce au mécanisme de surveillance renforcée mis en place par l'Etat et ses partenaires. Cette réapparition a cependant eu des incidences sur certaines zones transfrontalières du projet, notamment la fermeture temporaire de la frontière Guinée-Libéria à la demande des autorités libériennes.

En somme, cette crise a largement contribué au retard du démarrage réel du projet. Le résultat attendu au premier mois de la période de mise en œuvre du Projet (*la structure de pilotage du projet est opérationnelle et la méthodologie est développée et communément acceptée*) n'a pas pu l'être à cause du retard :

- (i) dans le recrutement des Experts du projet pour la mise en place de l'équipe de gestion à Guéckédou. Le processus de recrutement du Coordonnateur a été infructueux, après deux tentatives. Cette situation a nécessité le redéploiement d'une partie de l'équipe du PDLG3, notamment le Gestionnaire du PDLG3 l'Expert suivi-évaluation et l'Expert en planification locale à Guéckédou
- (ii) dans le redéploiement de l'équipe du PDLG3 et le démarrage de la mission du Consultant international en appui méthodologique pour le développement des plans locaux de sécurités (la zone du projet a été un foyer actif de la fièvre Ebola) ;
- (iii) dans la mise en place du comité de suivi du processus en charge de la validation des outils à cause de l'occupation des cadres (Gouverneur, Préfet et le service préfectoral du développement) et autres dans les préparatifs de l'élection présidentielle de 2015 conformément aux rôles et responsabilités qui sont les leurs.

Dans la stratégie de mise en œuvre du projet, c'est l'atteinte de ce résultat qui conditionne la réalisation du diagnostic sécuritaire et l'élaboration des plans locaux de sécurité.

Ce retard a pu être rattrapé et les activités du projet ont été accélérées grâce à la mobilisation générale des différents acteurs dont entre autres le PNUD, les autorités administratives et locales, avec l'appui de la Délégation de l'Union Européenne.

Le présent rapport fait la situation des activités réalisées et des résultats enregistrés au compte de ce projet.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS/RESULTATS

2.1. Rappel des objectifs et résultats

Le présent projet vise à contribuer, d'une part, à l'apaisement de la situation sociale en région forestière afin d'éviter tout risque d'escalade à l'échelle nationale et sous régionale, d'autre part, au retour des conditions favorables au développement. *Il s'agit de soutenir les efforts de résilience en Guinée forestière et dans son environnement transfrontalier à travers les instances de gouvernance locale.* Ce projet étant à caractère « pilote », il a pour vocation à être élargi, sur la base des résultats obtenus et des leçons apprises. Il vise trois résultats spécifiques inscrits dans le tableau ci-dessous.

N°	RESULTATS ATTENDUS
1	Résultat stratégique 1 : Des Plans Locaux de Sécurité (PLS) sont élaborés et mis en œuvre dans 5 collectivités de la zone préfectorale de Guéckédou, frontalières du Liberia et de la Sierra Leone
1.1	<i>La structure de pilotage du projet est opérationnelle et la méthodologie est développée et communément acceptée</i>
1.2	<i>Des sessions de diagnostics sécuritaires sont effectuées et un rapport synthétique élaboré, sur la base d'un processus structuré de consultations dans les 5 collectivités locales ciblées</i>
1.3	<i>Les plans Locaux et un Plan Préfectoral de Sécurité sont développés et intègrent les problématiques de niveau transfrontalier</i>
1.4	<i>Les Plans Locaux de Sécurité et les plans d'investissement sont exécutés</i>
2	Résultat stratégique 2 : La MRU contribue efficacement à la sécurisation et à la prévention des conflits dans la zone dite du Bec de Perroquet par la conception et la mise en œuvre des volets transfrontaliers des PLS
2.1	<i>Les capacités du Secrétariat du Comité Technique et des Unités Conjointes sont renforcées pour leur permettre de contribuer efficacement à la sécurisation et à la consolidation de la paix dans de la région du Bec de Perroquet</i>
2.2	<i>Un plan d'actions ciblées permettant d'identifier, prévenir et gérer les conflits transfrontaliers et de réduire le sentiment d'insécurité dans les zones frontalières du Bec de perroquet est mis en œuvre</i>
3	Résultat stratégique 3 : Une approche territoriale de la sécurité est définie, testée et intégrable dans les politiques nationales de décentralisation de la Guinée
3.1	<i>Un guide méthodologique préliminaire permettant de dresser des PLS est proposé</i>
3.2	<i>Sur la base des leçons apprises, la méthodologie et les outils sont complétés et amendés.</i>
3.3	<i>L'approche en matière de stratégie territoriale de sécurité est évaluée, validée et intégrable dans les politiques nationales pertinentes et reproductible dans d'autres zones de la Guinée</i>

2.2. Zones touchées :

Le projet intervient dans cinq (05) collectivités locales de la Préfecture de Guéckédou, qui constituent la zone dite de « Bec de Perroquet » : la Commune urbaine de Gueckédou, les Communes rurales de Nongoa, Ouendé kènèma, Koundou et Fangamadou .

2.3. Groupe cible bénéficiaire :

Le projet a touché les femmes et les jeunes par l'amélioration de l'environnement sécuritaire pour leurs activités quotidiennes. Au niveau national, il a touché les autorités guinéennes pour améliorer leur méthodologie de gouvernance locale afin d'inclure les questions de sécurité et de prévention des conflits dans les plans de développement communaux. Enfin, les services de l'état dans la préfecture ont reçu des appuis techniques qui ont renforcé leurs capacités à coordonner et à appuyer les initiatives locales de sécurité.

2.4. Stratégie de mise en œuvre :

La mise en œuvre du projet s'est organisée autour des outils suivants :

- a. La Procédure de Planification Locale Participative (PPL) :** basée sur les principes de participation et de transparence, elle recherche le consensus de tous les acteurs locaux autour d'une proposition/modèle de méthodologie. Son but est de créer une mobilisation autour des problématiques sécuritaires en vue de proposer des solutions concertées.
- b. Un dispositif d'appui-conseils/ Unité de gestion du projet :** Constitué d'experts, il est destiné à la mise en œuvre des activités du projet et à concrétiser les orientations décidées par les instances de concertation pour pérenniser les investissements du projet. Sa mission est d'accompagner et de soutenir les différents acteurs (pendant une durée déterminée) dans la réalisation de leurs actions de développement, afin qu'ils acquièrent les capacités et les connaissances nécessaires. Le renforcement des capacités locales est entendu non seulement comme formation mais surtout comme information et éducation civique. Les programmes de formation privilégieront l'approche « apprentissage/action » notamment en élaborant des outils d'aide à la décision.
- c. Un système de Suivi et Evaluation :** Assuré par un comité de suivi, il est une partie intégrante des activités du programme, son objectif dans la 1ère phase est de garantir la bonne poursuite des objectifs par l'autoévaluation participative.

III. RESULTATS OBTENUS

3.1. SYNTHESE DES RESULTATS CLES OBTENUS :

RESULTATS	INDICATEURS	NIVEAU	DETAIL DES RESULTATS
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Des plans locaux de sécurité sont élaborés et mis en œuvre dans les 5 collectivités de la zone préfectorale de Guéckédou, frontalières du Liberia et de la Sierra Leone			
Résultat 1.1 : La structure de pilotage du projet est opérationnelle et la méthodologie est développée et communément acceptée	<ul style="list-style-type: none"> ☑ L'équipe projet est déployée ; ☑ Le GTSC est en place ; ☑ Une méthodologie préliminaire existe ; ☑ L'atelier de lancement a lieu ; 	FAIT A 100%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'équipe du projet mise en place et fonctionnelle (1 coordinateur, 3 experts, 2 animateurs, 2 chauffeurs) ▪ Un comité de pilotage mis en place et fonctionnel ▪ Un Groupe de travail sur la sécurité communautaire (GTSC) mis en place, formé et fonctionnel ▪ Une méthodologie préliminaire a été élaborée et testée
Résultat 1.2 : Des sessions de diagnostics sécuritaires sont effectuées et un rapport synthétique élaboré, sur la base d'un processus structuré de consultations (par CRD, âge, genre, secteur d'activité, et autres facteurs déterminants) dans les 5 collectivités locales ciblées	<ul style="list-style-type: none"> ☑ 5 rapports de diagnostics sécuritaires sont produits ; ☑ 1 rapport de collecte de données complémentaire est produit ☑ 1 rapport de synthèse pour toute la zone couverte est produit. 	FAIT A 100%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5/5 rapports diagnostics réalisés (Guéckédou, Fangamadou, Koundou, Nongoa, Ouendékènéma). Ils intègrent les données complémentaires. <ul style="list-style-type: none"> • 221 acteurs (dont 22 femmes) sont informés sur le diagnostic sécuritaire. • 13 fiches de collectes des informations secondaires sont renseignées. • 5/5 Consultations communautaires réalisées dans les cinq communes. ▪ Une compilation des rapports est disponible en version électronique,
Résultat 1.3 : Les plans Locaux et un Plan Préfectoral de Sécurité sont développés et intègrent les problématiques de niveau transfrontalier	<ul style="list-style-type: none"> ☑ 5 plans locaux de sécurité existent ; ☑ 1 atelier de restitution a lieu ; ☑ 1 plan préfectoral de sécurité est produit 	FAIT A 100%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 plans locaux de sécurité sont élaborés et validés ▪ 1 plan préfectoral de sécurité est élaboré et validé
Résultat 1.4 : Les Plans Locaux de Sécurité sont exécutés.	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Les rapports de visite de terrain ; ☑ Les comptes rendus des réunions du GTSC ☑ Le Pourcentage des fonds dépensés par rapport aux montants alloués ; 	FAIT A 100%	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction, éclairage et équipement de 5 postes de contrôle transfrontaliers à Guéckédou, Nongoa, Ouendékènéma, Fangamadou et Koundou ▪ Rénovation et équipement du palais de justice de Guéckédou

	<p><input checked="" type="checkbox"/> Pourcentage d'activités réalisées par rapport aux prévisions du plan.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat et installation de lampadaires solaires au niveau de cinq points de passage transfrontaliers à Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou ▪ Achat de 10 motos pour les forces de défense et de sécurité de Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou ▪ Equipement et fourniture en matériels ludiques, éducatifs et culturels de la maison des jeunes ▪ Achat et installation de poubelles publiques à Guéckédou ▪ Equipement des 23 gardes communaux en tenues, bottes et autres outils à Guéckédou ▪ Construction d'un parc à bétails à Koundou ▪ Construction, éclairage et équipements de 3 bâtiments pour bureau de la police à Ouendé Kènèma, Nongoa et Fangamadou ▪ Dotation des services des débarcadères en 250 gilets de protection à Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou ▪ Construction d'un dalot sur la route du débarcadère de Kiéssènèye à Guéckédou ▪ Mise à disposition d'équipements de travail pour l'assainissement de la commune urbaine ▪ Rénovation et équipement du centre de santé de Fangamadou ▪ Fourniture de matériels et d'équipements au CS et à la maternité de Guéckédou ▪ Achat et installation de PTFM y compris des abris ▪ Rénovation de la maison des jeunes et équipement (sonorisation, chaises, groupe électrogène, écran de projection)
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : La MRU contribue efficacement à la sécurisation et à la prévention des conflits dans la zone dite du Bec de Perroquet par la conception et la mise en œuvre des volets transfrontaliers des PLS;</p>			
<p>Résultat 2.1 : Les capacités du Secrétariat du Comité Technique et des Unités Conjointes sont renforcées pour leur permettre de contribuer efficacement à la sécurisation et à la</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> 1 rapport d'analyse capacitaire des UC et du Secrétariat Technique de la MRU est produit ;</p>	<p>FAIT A 100%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 rapport d'analyse capacitaire des UC et du Secrétariat Technique de la MRU est produit ▪ Les rapports périodiques de suivi des activités de soutien capacitaire à la MRU et aux Unités Conjointes sont rédigés

consolidation de la paix dans de la région du Bec de Perroquet.	☑ <i>Les rapports périodiques de suivi des activités de soutien capacitaire à la MRU et aux Unités Conjointes</i>		<ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 nouvelles unités conjointes ont été créées, équipées et formées
<p>Résultat 2.2 : Un plan d'actions ciblées permettant d'identifier, prévenir et gérer les conflits transfrontaliers et de réduire le sentiment d'insécurité dans les zones frontières du Bec de perroquet est mis en œuvre ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☑ <i>Les comptes rendus des rapports de réunions des UC pour la zone du Bec de Perroquet ;</i> ☑ <i>Les rapports de mise en œuvre des actions de renforcement de la cohésion entre zones frontières</i> ☑ <i>Nombre de protocole d'accord en préparation et signés entre collectivités et administration transfrontalières.</i> ☑ <i>Les notes et rapports transmis par la MRU aux états nationaux, relatives aux menaces identifiées dans la zone ciblée et aux mesures à prendre pour y répondre.</i> 	<p style="text-align: center;">FAIT A 100%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 comptes rendus de réunions des UC pour la zone du Bec de Perroquet sont produits ; ▪ 4 protocoles d'accord signés entre collectivités et les administrations transfrontalières. ▪ 45 membres des Unités conjointes dont 10 femmes (Guinée, Libéria et Sierra Léone) formés et outillés sur les contenus du 15ème protocole et du cadre de coopération transfrontalière de la Mano River ; ▪ Une série de sensibilisation en faveur de 896 personnes dont 447 femmes sur la non-violence, la prévention et la gestion de conflits effectuée dans les cinq (5) collectivités locales bénéficiaires du projet ; ▪ 10 groupements féminins et mixtes sont soutenus pour renforcer la sécurité et la prévention des conflits ; ▪ 50 acteurs de la zone du Bec de perroquet formés sur les notions de droits de l'Homme, la sécurité, la criminalité, les enjeux de la criminalité transfrontalière, échangent des stratégies et méthodes de gestion des questions sécuritaires ; ▪ 5 pactes de bonne collaboration élaborés et signés par toutes les parties prenantes ; ▪ 20 administrateurs territoriaux et élus locaux outillés sur des notions de leadership et sur leur rôle dans le règlement définitif des problèmes de sécurité transfrontalière.
OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Une approche territoriale de la sécurité est définie, testée et intégrable dans les politiques nationales de la Guinée.			
<p>Résultat 3.1 : Un guide méthodologique préliminaire permettant de dresser des PLS est proposé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☑ <i>Une proposition de méthodologie et les outils associés sont produits.</i> ☑ <i>Compte rendu de l'atelier de validation.</i> 	<p style="text-align: center;">FAIT A 100%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 guide méthodologique préliminaire a été élaboré et testé
<p>Résultat 3.2 : Sur la base des leçons apprises, la méthodologie et les outils sont complétés et amendés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☑ <i>Rapports périodiques de suivi dans la mise en œuvre de la méthodologie</i> ☑ <i>Compte rendu des ateliers d'évaluation participative</i> 	<p style="text-align: center;">FAIT A 100%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 guide enrichi de façon dynamique sur le terrain est finalisé et est prêt pour une mise à l'échelle éventuelle ▪ Le Guide définitif est transmis officiellement au MATD pour fin de capitalisation à l'occasion d'un atelier

	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Une version révisée de la méthodologie et des outils associés est produite</i>		<i>officiel de restitution des résultats et de transmission organisé à cet effet le 1^{er} décembre 2016.</i>
Résultat 3.3 : L'approche en matière de stratégie territoriale de sécurité est évaluée, intégrable dans les politiques nationales pertinentes et reproductible dans d'autres zones de la Guinée.	<input checked="" type="checkbox"/> <i>Compte rendu de la revue générale du projet et recommandations</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Un plan d'action pour étendre et approfondir la démarche en matière d'approche territoriale de la sécurité existe.</i>	Réalisé à 75%	<i>Un plan d'action pour étendre et approfondir la démarche en matière d'approche territoriale est en cour d'élaboration avec le MATD dans une perspective de recherche de financement pour une mise à l'échelle. Les conclusions de l'évaluation finale permettront de finaliser le plan d'action pour étendre la démarche en matière de d'approche territoriale de sécurité.</i>

3.2. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS SUR LE RESULTAT STRATEGIQUE N°1 :

Rappel du résultat stratégique N°1 : Des plans locaux de sécurité sont élaborés et mis en œuvre dans les 5 collectivités de la zone préfectorale de Guéckédou, frontalière du Liberia et de la Sierra Leone.

3.2.1. Résultat spécifique 1.1 :

La structure de pilotage du projet est opérationnelle et la méthodologie est développée et communément acceptée.

a) Activités clés réalisées

Opérationnalisation des structures du projet

Les différents organes de mise en œuvre du projet ont été mis en place en 2015 et sont opérationnels. Il s'agit du comité consultatif composé de 16 membres, du Groupe de travail sur la sécurité communautaire (GTSC) composé de 8 membres, et du Comité Technique de Suivi (CTS) au niveau régional. Durant cette période, le projet a connu une forte implication des acteurs notamment le Groupe de Travail sur la Sécurité Communautaire (GTSC).

En outre, le comité de pilotage du projet a tenu sa première session le 19 octobre 2016 à Guéckédou, sous la présidence de Son Excellence Général Bourema CONDE, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette session a connu la présence de Son Excellence Monsieur Gerardus GIELEN, Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne en Guinée, Partenaire financier du projet, de Monsieur Eloi KOUADIO IV, Directeur Pays adjoint du PNUD représentant Madame la Coordinatrice Résidente du SNU en Guinée, et de Docteur Mandjou KAKE, Directeur National des Organisations internationales, représentant Madame la Ministre du Plan et de la Coopération internationale.

b) Résultats clés obtenus :

- L'équipe du projet mise en place et fonctionnelle (1 coordinateur, 3 experts, 2 animateurs, 2 chauffeurs) ;
- Un comité de pilotage mis en place et fonctionnel ;
- Un Groupe de travail sur la sécurité communautaire (GTSC) mis en place et fonctionnel ;
- Une méthodologie préliminaire a été élaborée et testée.

3.2.2. Résultat spécifique 1.2 :

Des sessions de diagnostics sécuritaires sont effectuées et un rapport synthétique élaboré, sur la base d'un processus structuré de consultations (par CR/CU, âge, genre, secteur d'activité, et autres facteurs déterminants) dans les 5 collectivités locales ciblées.

a) Activités clés réalisées :

Formation des membres du Groupe de travail sur la Sécurité Communautaire

Le GTSC a été mis en place sur décision No 190/RA N'ZERE/PG/2015 de Monsieur le Préfet de Guéckédou. Ses 8 membres dont 3 femmes ont été formés du 21 au 22 Janvier 2016 sur le guide méthodologique d'élaboration des plans locaux de sécurité dans la salle de réunion du projet.

Les membres du GTSC sont identifiés à partir des structures suivantes :

N°	Désignation	Participation		
		Homme	Femme	Total
1	Service Préfectoral du développement (SPD)	3	0	3/3
3	REFMAP	0	1	1/1
4	OFMA	0	1	1/1
5	Personnes ressources	2	1	3/3
Total		5	3	8/8

Cet atelier avait pour objectif d'amener les membres du GTSC à s'approprier la méthodologie et le contenu de la boîte à outils afin d'appuyer les Communes urbaine et rurales du Bec du Perroquet dans l'élaboration de leurs plans locaux de sécurité.

Conformément au contenu du guide méthodologique, cinq étapes ont été abordées, à savoir :i) organisation méthodologique et étude exploratoire ; ii) recueil et analyse de l'information ; iii) production du diagnostic ; iv) restitution du diagnostic ;v) stratégie et plan d'action. Chaque étape a été expliquée en détail avec les outils y afférents.

☑ Formation des acteurs locaux des collectivités locales sur le diagnostic sécuritaire et le processus d'élaboration des PLS (du 02 au 05 février 2016 à Guéckédou)

Après leur formation, les membres du GTSC ont la charge de poursuivre le processus de renforcement des capacités des collectivités locales couvertes par le projet, afin qu'elles réalisent leurs propres diagnostics. C'est dans ce cadre que cette formation a été réalisée.

L'objectif est de renforcer les capacités des acteurs locaux (élus locaux, cadres des services techniques déconcentrés et responsables de la société civile) en diagnostic sécuritaire.

La démarche a consisté à la présentation succincte du projet, la présentation des objectifs de la rencontre, la présentation des outils du diagnostic sécuritaire, suivi des questions et discussions. Ensuite chaque collectivité définit sa propre feuille de route pour réaliser le diagnostic et élaborer son plan local de sécurité. 219 acteurs locaux dont 22 femmes ont ainsi été formés dans les cinq collectivités par les membres du GTSC et l'équipe du projet.

N°	Communes	Date	PARTICIPANTS	
			TOTAL	FEMMES
1	Guéckédou	02 février 2016	51	06
2	Nongoa	03 février 2016	31	02
3	Ouendékèma	03 février 2016	41	06
4	Koundou	04 février 2016	34	03
5	Fangamadou	04 février 2016	62	05
TOTAL			219	22



☑ Collecte des informations secondaires auprès des services déconcentrés (du 23 Février au 03 Mars 2016 à Guéckédou)

La collecte s'est déroulée du 23 février au 03 mars 2016 dans six (6) services déconcentrés, à savoir : l'Habitat, l'Éducation, les Affaires sociales, la Justice, la Santé, les Forces de défense et sécurité (Police de la commune urbaine, Douane, Gendarmerie, l'armée, Commissariat de la sécurité routière) et les organisations de la jeunesse et des femmes (Cadre de concertation, Direction communale de la jeunesse et ONG de Femmes engagée pour la Paix).

Une rencontre préparatoire et d'information des acteurs s'était tenue le 19 Février 2016. Elle a permis d'harmoniser la fiche de collecte des informations et de prévenir les services concernés. Deux équipes étaient mises en place et les collectes se sont déroulées dans tous les services ciblés avec l'implication effective des responsables.

Les fiches de collectes d'informations secondaires ont été renseignées et sont disponibles.

Réalisation des diagnostics sécuritaires locaux (DSL)

L'un des résultats attendus de ce projet est : « **Des sessions de diagnostics sécuritaires sont effectuées et un rapport synthétique élaboré, sur la base d'un processus structuré de consultations (par Commune, âge, genre, secteur d'activité, et autres facteurs déterminants) dans les 5 collectivités locales ciblées** ». C'est dans ce cadre que 5 diagnostics ont été réalisés dans les 5 communes cibles du projet. Pour la conduite du processus, des équipes mixtes, composées de l'Unité de Gestion du Projet et du GTSC se sont rendues dans les 5 communes.

Ce processus a eu pour objectifs de :

- Mobiliser les acteurs locaux autour des questions/problématiques de sécurité,
- Accompagner les acteurs pour qu'ils fassent eux-mêmes l'état des lieux des problèmes sécuritaires dont ils sont confrontés à l'échelle locale,
- Aider les communautés à prioriser les problèmes et identifier des solutions,
- Rédiger les rapports de diagnostics

Les principales étapes des diagnostics sécuritaires :

- **Phase préparatoire (Information et mobilisation des acteurs)**

La première phase a été consacrée à la préparation des outils et à l'information aux acteurs concernés par le diagnostic. A cet effet, des communications ont été effectuées à l'endroit des Maires qui ont assuré le relai de l'information vers les acteurs qui participeront aux diagnostics.

- **Ateliers d'identification des problèmes de sécurité**

Les ateliers d'identification des problèmes constituent des moments forts du processus. Ils ont été déclinés en plusieurs focus groupes et ont été réalisés par catégorie d'acteurs. Ces focus ont connu la participation des représentants de différents types d'acteurs, à savoir entre autres :

- Membres des conseils communautaires (élus),
- Chefs de district,
- Leaders religieux,
- Membres des synergies de paix,
- Représentants des Services Techniques Déconcentrés (STD),
- Représentantes de femmes (associations et groupements),
- Membres de la société civile,
- Représentants des chambres de commerce,
- Représentants des chambres d'agriculture,
- Représentants des bureaux des syndicats de transporteurs,
- Représentants des groupements éleveurs,
- Représentants de la confrérie des chasseurs,
- Représentants des associations de jeunes,
- Autorités sous préfectorales,
- Représentants des FDS¹ (police, gendarmerie, douane, armée),
- Responsables des débarcadères,
- Membres des Unités conjointes (Guinée, Liberia, Sierra Léone)

¹ Forces de défense et de sécurité



Focus d'identification des problèmes de sécurité et de piste de solution

Cette étape a permis d'identifier des problèmes sécuritaires et de les prioriser par focus groupe.

- Forum de priorisation des pistes de solution

C'est la grande séance de mise en commun des problèmes et de priorisation collective des pistes de solution devant déboucher aux actions à planifier dans le plan local de sécurité (PLS). Les fora ont réuni tous les membres des différents focus organisés au préalable. Ils se sont prononcés sur les pistes de solution et les ont hiérarchisés lors des travaux de groupe. Une séance de restitution a été suivie des questions d'éclaircissement. Ce sont ces résultats qui ont été consignés dans les rapports diagnostics.

D'une manière générale, le sentiment d'insécurité des communautés est lié aux délits, incivilités, conflits et conditions sociales qui se résument comme suit :

- **Au niveau communal:** vol, détention-traffic et consommation de drogue, désordre et accidents de circulation routière, conflits politiques, conflits domaniaux, conflits entre agriculteurs et éleveurs, conflits de gouvernance, insuffisance d'eau potable, viol et autres agressions sexuelles, insalubrité et dégradation de l'hygiène alimentaire, troubles à l'ordre public et destruction d'édifices publics, escroquerie et abus de confiance, feux de brousse, exode rural précoce des enfants (9 à 17 ans) vers les centres urbains, etc.
- **Au niveau transfrontalier :** manque de concertation et d'harmonisation des activités des services en charge de l'immigration des trois pays (Guinée, Sierra Léone et Libéria), tracasseries des FDS le long des frontières (harcèlement, zèle, etc...), dégradation des voies d'accès, manque d'abris et d'équipements pour les FDS, etc.



Séances de priorisation des pistes de solution par groupe

- **Visite des infrastructures et d'un débarcadère**

Lors des diagnostics, les équipes ont mis les séances de consultation à profit pour visiter les frontières, les conditions de travail des services de sécurité et les débarcadères qui servent de moyen de traverser du fleuve qui séparent les 3 pays de la MRU. Il a été question de vérifier l'existence des postes de contrôle aux points de passage transfrontalier. Les bureaux des FDS et les maisons des jeunes ont été aussi visités. Lors de ces visites, il a été constaté que ces infrastructures sont des installations inadéquates qui nécessitent un appui d'urgence pour les réhabiliter.



Images d'un débarcadère entre la Guinée et la Sierra Léone (Dandou)



Images de la maison des jeunes de Ouendékènèma

b) Résultats clés obtenus :

- 8/8 membres (dont 3 femmes) du GTSC sont formés.
- 221 acteurs (dont 22 femmes) sont informés sur le diagnostic sécuritaire.
- 13 fiches de collectes des informations secondaires sont renseignées.
- 5/5 diagnostics locaux réalisés dans les cinq communes.
- 5/5 rapports diagnostics élaborés et disponibles :
 - 1 rapport diagnostic de la Commune urbaine de Guéckédou
 - 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Fangamadou
 - 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Koundou
 - 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Nongoa
 - 1 rapport diagnostic de la commune rurale de OuendéKénéma

3.2.3. Résultat spécifique 1.3 :

Les Plans Locaux et un Plan Préfectoral de Sécurité sont développés et intègrent les problématiques au niveau transfrontalier.

a) Activités clés réalisées :

Rédaction des plans locaux de sécurité :

Sur la base des travaux réalisés avec les communes, l'Unité de Gestion du Projet s'est attelée à la rédaction des plans de sécurité. 5 plans locaux des 5 communes et 1 plan préfectoral sont élaborés conformément au canevas conçu à cet effet.

Restitution, validation et appropriation des PLS

Les séances de restitution des actions retenues dans les plans locaux de sécurité (PLS) en faveur des populations bénéficiaires du projet ont été réalisées du 24 au 29 Août 2016. Dans les 5 communes cibles du projet, tous les acteurs se sont mobilisés pour prendre part aux différentes séances et apprécier les actions qui ont été retenues dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des personnes et de leurs biens.

Dans toutes les communes les éléments suivants ont été présentés :

- Les objectifs et résultats du projet (PLS) ;
- Les phases/étapes du processus d'élaboration des PLS ;
- La structure du document de Plan ;
- La structure d'un plan d'action global ;
- Les actions retenues ;
- La liste des actions en cours d'exécution a été présentée.

Pour répondre aux cas d'insécurité, d'incivilité et aux questions transfrontalières, les communautés locales ont retenu en général dans leurs plans les actions suivantes :

- Le renforcement de capacités des acteurs impliqués sur les questions de sécurité (formation, sensibilisation et visites d'échanges) ;
- La dotation en matériels et équipements des communes et acteurs locaux ;
- La conception et la vulgarisation de supports sur les textes de lois et certaines thématiques ;
- La construction et la réhabilitation des infrastructures de gestion de la sécurité.

La restitution et la validation des plans locaux de sécurité sont des étapes cruciales et incontournables dans la mise en œuvre du projet PPLS. Les acteurs qui ont participé au déroulement du diagnostic local de sécurité ont exprimé leur adhésion à la méthode de travail et aux stratégies mises en place dans l'exécution effective des différents volets du projet. Ils ont retrouvé les préoccupations et surtout les actions qu'ils avaient

proposées pour améliorer les conditions sécuritaires dans leurs localités respectives. Les infrastructures (postes de police et de contrôle frontalier), le matériel logistique, les outils de travail et l'ensemble de toutes les actions planifiées en faveur des communes bénéficiaires du projet demeurent des acquis que les populations doivent, aussi bien individuellement qu'ensemble, sauvegarder et utiliser à bon escient. Cet engagement a été obtenu auprès des populations. L'Union Européenne et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont été salués et remerciés pour l'ensemble de ce processus et des actions concrètes réalisées ainsi que celles qui sont en cours.

Au regard des questions débattues lors de ces séances de restitution et d'appropriation, il a été recommandé, en plus des infrastructures et équipements, de mettre en œuvre les activités de sensibilisation afin d'éveiller la conscience collective que « la sécurité, c'est l'affaire de tous ». Cela réduirait considérablement les problèmes de sécurité causés, en grande partie, par les comportements marginaux des certains jeunes.

b) Résultats clés obtenus :

- 5 plans locaux et 1 plan préfectoral de sécurité sont élaborés et validés

- 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune urbaine de Guéckédou
- 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Fangamadou
- 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Koundou
- 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Nongoa
- 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Ouendékènéma
- 1 plan préfectoral de sécurité.

Les rapports diagnostics et les plans de sécurité sont édités et mis à la disposition des communes et de la préfecture de Guéckédou. Ils sont également disponibles, comme les autres documents du projet, sur le site <https://sites.google.com/site/uncdfgueckedou/home>

3.1.4. Résultat spécifique 1.4 :

Les Plans Locaux de Sécurité et les Plans annuels d'investissement locaux sont exécutés.

a) Activités clés réalisées :

Exécution des plans locaux de sécurité/infrastructures et équipements

Dans le cadre de la mise en œuvre des PLS des cinq (05) Collectivités Locales du projet, un plan opérationnel a été élaboré et exécuté. Les étapes principales de ce plan sont :

• Etape préparatoire et résultats

Réalisé globalement du 1^{er} juin 2016 au 26 juin 2016, ce processus préparatoire a consisté principalement en l'élaboration des dossiers techniques (études de faisabilité, DAO, DAOR et DCP)² nécessaires à la consultation des entreprises.

• Etape de sélection des entreprises et résultats

Globalement réalisé du 16 juin 2016 au 25 Août 2016 et cela conformément au processus de passation des marchés au niveau communautaire. Ce second processus a principalement permis la sélection des entreprises devant exécuter les prestations relatives aux actions retenues.

Le processus d'exécution des plans locaux de sécurité s'est articulé autour des activités de réalisation de 13 études techniques, élaboration de 13 DAO/DAOR/DCE et 15 DCP, établissement de 18 propositions de prix par les entreprises (pour les 6 marchés de fournitures et d'équipements), mise en place de 7 Commissions de passation des marchés (CPM), formation de tous les membres des CPM, établissement des documents contractuels des 12 marchés, mise en place des outils de suivi journalier des chantiers (1 fiche de suivi et contrôle des travaux, 1 fiche de suivi des stocks, 1 fiche de suivi du personnel).

²DAO Dossier d'appel d'offres, DAOR Dossier d'appel d'offres restreint et DCP dossier de de Demande de Cotation des Prix

b) Résultats clés obtenus :

L'exécution des plans locaux de sécurité en termes d'Infrastructures et équipements a permis la réalisation des actions suivantes :

N°	Communes	Actions principales	Coût en (GNF)
1	Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou	Construction et équipement de 5 postes de contrôle transfrontaliers	1 162 741 213
2	Guéckédou	Rénovation et équipement du palais de justice	379 773 564
3	Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou	Achat et installation de lampadaires solaires au niveau de cinq points de passage transfrontaliers	304 350 000
4	Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou	Equiperment des FDS en moyens de déplacement (10 motos)	78 750 000
5	Guéckédou	Equiperment et fourniture en matériels ludiques, éducatifs et culturels de la maison des jeunes	142 740 000
6	Guéckédou	Achat et installation de poubelles publiques	47 275 000
7	Guéckédou	Equiperment des 23 gardes communaux	48 610 017
8	Fangamadou	Construction d'un bâtiment pour bureau de la police	187 193 614
9	Koundou	Construction d'un parc à bétails	327 455 196
10	Ouendé kènèma	Construction d'un bâtiment pour bureau de la police	209 271 662
11	Nongoa	Construction d'un bâtiment pour bureau de la police	219 278 116
12	Guéckédou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou	Dotation des services des débarcadères en 250 gilets de protection	86 250 000
13	Guéckédou	Construction d'un dalot sur la route du débarcadère de Kiéssènèye	86 445 197
14	Guéckédou	Mise à disposition d'équipements de travail pour l'assainissement de la commune urbaine	48 960 000
15	Fangamadou	Rénovation et équipement du centre de santé	141 316 832
16	Guéckédou, Koundou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou, Kassadou, Tékoulo	Fourniture de matériels et d'équipements au CS et à la maternité de Guéckédou	564 907 035
17	Koundou, Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou	Achat et installation de PTFM y compris des abris	302 000 000
18	Ouendé kènèma	Rénovation de la maison des jeunes et équipement (sonorisation, chaises, groupe électrogène, écran de projection)	239 777 000
19	Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou et Koundou	Equiperment en kits d'éclairage solaire des 05 postes de contrôle frontaliers	175 000 000
20	Nongoa, Ouendé Kènèma, Fangamadou	Equiperment en kit d'éclairage solaire des 03 Bâtiments pour la Police	105 000 000
21	Fangamadou	Equiperment et installation du relai de la radio rurale de Guéckédou à Fangamadou	384 167 000



Session de la commission de passation des marchés

Les cinq postes de contrôle ci- dessous sont construits pour améliorer les conditions de travail des forces de défense et de sécurité (Police, Gendarmerie et Douane) au niveau des frontières terrestres afin de renforcer la sécurité et réduire le risque de circulation des produits illicites. Chaque poste de contrôle comporte : un bâtiment à un niveau à usage de trois bureaux équipés avec une terrasse, un mât pour les couleurs nationales et un bloc de latrine à trois cabines.



Poste de contrôle de Guéckédou (Kiéssènèye)



Poste de contrôle de Nongoa



Poste de contrôle de Fangamadou (Gbéssé)



Poste de contrôle de Ouendékènèma (Dandou)



Poste de contrôle de Koundou (Krigbema)

Les trois postes de police sont construits pour améliorer les conditions de travail de cette unité en matière de prévention et de gestion des cas d’incivilité et d’insécurité. Chaque poste de police comporte : un bâtiment

à un niveau à usage (deux bureaux équipés, une salle de garde équipée, une salle de garde à vue et une terrasse) ; un mât pour les couleurs nationales et un bloc de latrine à trois cabines.



Poste de Police de Ouendékènèma



Poste de Police de Fangamadou



Poste de Police de Nongoa

Le parc à bétail est construit pour diminuer les cas fréquents de vol de bétail qui entraînent souvent des conflits communautaires transfrontaliers dans cette zone du Bec du Perroquet. En outre, il permet d'améliorer les recettes de la commune très riche en cheptels. Il comprend : un bloc administratif équipé, une clôture grillagée de 170 m, un montoir (plateforme de chargement des animaux) et bloc de latrines à trois cabines.



Parc à bétail dans la CR de Koundou

Pour faciliter la circulation transfrontalière des personnes et de leurs biens entre la Guinée et le Libéria à partir du débarcadère de Kiéssènèye (Commune urbaine de Guéckédou), un dalot cadre simple de 2 ml x 1,5 ml x 4 ml (Largeur x Hauteur x Longueur) est construit sur la route menant du centre-ville à ce débarcadère.



Moyen de passage avant le dalot



Le dalot après la réception provisoire

Construit en 1960, le palais de justice de Guéckédou a connu, trois ans après, les premiers travaux de rénovation. Ce n'est qu'en 2016, soit 53 ans après que le projet de développement pilote des plans locaux de sécurité a procédé à la rénovation de ce bâtiment. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail du personnel de ce service.



Le Palais de justice de Guéckédou équipé



Le Palais de justice de Guéckédou avant la rénovation



Le Palais de justice de Guéckédou rénové avec latrine

Pour diminuer l'incivilité et l'oisiveté de la jeunesse de OuendéKènèma, la maison des jeunes a été rénovée et équipée pour la réalisation des rencontres communautaires d'information, d'éducation, de communication et de sensibilisation de la population en général et des jeunes en particulier. Les actions consistaient :

- aux travaux de rénovation sur le bâtiment principal et du bloc des latrines à 04 cabines ;
- aux travaux d'aménagements extérieurs et la fourniture en équipements : bancs avec dossier de 2m, chaises en bois, table ovale, chaises en plastique, écran plat 42 pouces (et accessoires), antenne parabolique (et accessoires), chaîne musicale complète, groupe électrogène 5 KVA et accessoires, micro baladeurs, table de mixage 13 pistes et amplificateur, paire d'enceinte de 1000W, jeu de câbles de transmission, casques stéréo, lecteurs CD avec port USB, ventilateur plafonnier.



La maison des jeunes de Ouendé Kènèma avant la rénovation



La maison des jeunes de Ouendé Kènèma rénovée

Pour assurer la sécurité sanitaire des populations en général et celle des femmes et des enfants en particulier, le centre de santé de la CR de Fangamadou a été rénové et équipé par le projet PPLS.



Centre de santé de Fangamadou avant et après la rénovation

Dans le cadre du soutien aux activités économiques des femmes et des jeunes en perspective au relèvement après l'épidémie à virus Ebola dans la zone du bec du perroquet, quatre plateformes multifonctionnelles ont été achetées et installées dans les communes rurales de Nongoa, Koundou, Ouendé Kènèma et Fangamadou.



Plateforme multifonctionnelle achetée, installée et fonctionnelle

3.3. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS SUR LE RESULTAT STRATEGIQUE N°2 :

Rappel du résultat stratégique N°2 : La MRU contribue efficacement à la sécurisation et à la prévention des conflits dans la zone dite du Bec de Perroquet par la conception et la mise en œuvre des volets transfrontaliers des PLS.

3.3.1. Résultat spécifique 2.1 :

Les capacités du Secrétariat du Comité Technique et des Unités Conjointes sont renforcées pour leur permettre de contribuer efficacement à la sécurisation et à la consolidation de la paix dans de la région du Bec de Perroquet.

a) Activités réalisées :

- Recrutement d'un Expert national en sécurité communautaire et sa mise à disposition au compte du Secrétariat du Comité Technique à la MRU**

Le recrutement de l'expert a été finalisé en Juillet 2015 par le PNUD. Il a pris contact et travaillé avec le Secrétariat de la MRU avant de rejoindre le terrain à Guéckédou pour la mise en œuvre des activités planifiées.

- Participation aux travaux du GTSC et restitution des rapports et comptes à la MRU.**

Les travaux du GTSC ont connu la participation de l'Expert en sécurité communautaire. Ils ont été restitués à travers des rapports et comptes réguliers au Secrétariat de la MRU.

- Réalisation des prises de contact et d'une analyse « SWOT » et recommandations sur l'expérience des Unités Conjointes et sur l'action du Secrétariat de la MRU.**

Quatre (4) unités simples ont été rencontrées en vue de l'évaluation de leurs forces et faiblesses dans le cadre de la sécurité et de la paix au niveau de leurs localités respectives. Parmi ces Unités, une seule relevait du Bec du Perroquet. Elle a servi d'échantillon pour cette évaluation. Plusieurs recommandations ont été formulées pour appuyer ces Unités et soutenir l'action de la MRU.

- Elaboration et transmission d'un Plan de travail au Secrétariat de la MRU**

Après les travaux de mise à niveau relatifs à la méthodologie du projet, un plan de travail détaillé assorti d'un budget a été transmis au Secrétariat de la Mano River Union pour analyse, approbation et action.

- Mise en place de trois (3) nouvelles Unités conjointes à Tékoulo et dans le Bec du Perroquet.**

Trois (3) nouvelles Unités conjointes dont deux dans la zone du Bec du perroquet ont été créés . Elles ont bénéficié d'une formation sur leurs rôles et responsabilités et sur l'ensemble des attributions et autres tâches à exécuter dans leurs différentes localités en vue d'y garantir la paix et la sécurité. Un appui logistique leur a été apporté afin de les permettre d'assurer le reporting des réalités sécuritaires à la MRU.



Mise en place et remise de matériels aux nouvelles Unités conjointes de (Fangamadou – Sandaru) – (Ouendé kènèma – Kailahun)

b) Résultats clés obtenus :

- 3 nouvelles unités conjointes ont été mises en place, équipées et formées

3.3.2. Résultat spécifique 2.2 :

Un plan d'actions ciblées permettant d'identifier, prévenir et gérer les conflits transfrontaliers et de réduire le sentiment d'insécurité dans les zones frontalières du Bec de perroquet est mis en œuvre.

a) Activités clés réalisées :

- ☑ **Mise en œuvre d'une série de consultations transfrontalières sur les 5 CR visant à identifier les problématiques sécuritaires ou conflictuelles à dimension transfrontalière**

Cette activité a été effectuée dans les cinq (5) collectivités locales, bénéficiaires du projet. Elle a consisté à faire le diagnostic local sur des cas d'insécurité et d'incivilités à caractère transfrontalier dans ces localités. Les Unités conjointes composées de 14 membres comprenant les personnes ressources et les représentants de toutes les structures socioprofessionnelles furent associées à ces consultations en vue de saisir et de contribuer à apaiser les conflits transfrontaliers.

- ☑ **Identification, priorisation et mise en œuvre d'actions prioritaires visant à renforcer les capacités opérationnelles et l'efficacité des Unités conjointes et du secrétariat du comité technique afin de leur permettre de remplir au mieux leur mandat, en particulier sur la zone du Bec du perroquet**

Cette activité consistait à la formation de 45 membres dont 10 femmes des Unités conjointes de paix et de sécurité de Tékoulo – Kolahun (UC), Foya (Unité simple), Nongoa – Koindou (UC), Ouendé – kènèma – Kailahun (UC), Fangamadou – Sandaru (UC), soit 5 par unité simple. Elle s'est déroulée dans la commune urbaine de Guékédou durant 2 jours (du 16 au 17 Octobre 2016). Animée par deux (2) experts du Secrétariat de la Mano River Union, elle a permis d'outiller les membres des unités conjointes sur le 15^{ème} protocole, les rôles et attributions des Unités conjointes et le cadre de coopération transfrontalière avant d'aborder la question actuelle du terrorisme dans la sous-région ouest africaine.



Les formateurs du Secrétariat de la MRU



Quelques participants venus du Libéria (Foya)

- ☑ **Mise en œuvre d'actions locales, d'ordre sécuritaire, économique et socio-culturel visant à renforcer la sécurité, la prévention des conflits et des relations cordiales entre la zone préfectorale de Guékédou et les counties adjacents au Libéria et en Sierra Leone.**

Cette activité a été réalisée au cours du mois d'octobre 2016 par le REFMAP (Réseau des femmes Mano pour la Paix), ONG partenaire sélectionnée pour mettre en œuvre les initiatives de prévention et de gestion des conflits. Elle a organisé une série de sensibilisation et d'activités culturelles sur la non-violence et la paix et appuyé 10 groupements féminins et mixtes dont 2 par commune cible.

- ☑ **Appui et facilitation des échanges et de participations croisées entre collectivités locales transfrontalières, associations socioprofessionnelles, autorités administratives de niveau countries / préfectoral, forces de défense et de sécurité dans la région du Bec de Perroquet.**

Cette activité a été matérialisée par la réalisation de deux (2) ateliers d'échanges d'expériences, de méthodes et de stratégies respectivement à Fangamadou (07 au 08 novembre 2016) et à Nongoa (09 au 11 novembre 2016). Ces ateliers ont regroupé 50 acteurs dont neuf (9) femmes en provenance des localités suivantes : Fangamadou, Sandaru, Ouendé – kénèma et Kailahun de Koundou, Kamiando, Koindu, Nongoa, Foya et de la Commune urbaine de Guéckédou. Ils ont été formés sur les notions de droits de l'homme, la sécurité et la criminalité et sur les enjeux de la criminalité transfrontalière. Au terme de cette formation, ces participants ont proposé des stratégies et méthodes de gestion des questions sécuritaires au niveau frontalier.



Les élus locaux et autres membres des Unités conjointes présents de la formation à Fangamadou



Quelques officiers libériens et léonais ayant pris part aux travaux

- ☑ **Appui à l'élaboration et à la signature de protocoles d'accords visant à faciliter les rapprochements transfrontaliers et un règlement conjoint des problèmes entre communautés et autorités de chaque bord**

Cet appui a été l'objet d'une rencontre réalisée en une journée dans chaque commune rurale identifiée pour la tenue de l'activité. Ces protocoles d'accords ont été remplacés par des pactes de bonne collaboration. Ils ont été élaborés, corrigés en séance plénière avant d'être soumis à la signature des différents maires ou présidents de délégation spéciale (Guinée), des Paramount Chiefs (Sierra Leone/ Libéria) et par le Coordonnateur Résident de la Mano River Union.



Cérémonie de signature et d'échange de pactes entre collectivités transfrontalières de Kailahun et Ouendékenema

☑ **Appui à la MRU dans la sensibilisation des Etats membres au règlement définitif de problèmes de sécurité transfrontalière de niveau national et à la mise en œuvre de leurs engagements**

Réalisée le 09 décembre 2016, cette activité, a permis de regrouper au sein de la commune urbaine de Guéckédou, 35 participants notamment des autorités locales et administratives des localités de Nongoa, Ouendé-kènèma, Fangamadou, Koundou, Commune urbaine, Sandaru, Kailahun, Kamiando, Koindu, Foya. Après un rappel du contenu et de l'importance des pactes signés entre ces localités, un module de formation sur le leadership leur a été dispensé en vue de permettre à ces décideurs de jouer pleinement leur rôle de leader pour régler définitivement les problèmes de sécurité transfrontalière au sein de leurs circonscriptions respectives. Ces administrateurs territoriaux et élus locaux, représentant les Etats de l'UFM, se sont engagés à mettre en œuvre les recommandations formulées pour garantir la paix et la sécurité en faveur des populations des Etats de l'UFM.



Photos de famille des participants prise avant et après les travaux de l'atelier

b) Résultats clés obtenus :

- 45 membres des Unités conjointes dont 10 femmes (Guinée, Libéria et Sierra Léone) formés et outillés sur les contenus du 15^{ème} protocole et du cadre de coopération transfrontalière de la Mano River ;
- Une série de sensibilisation en faveur de 896 personnes dont 447 femmes sur la non-violence, la prévention et la gestion de conflits effectuée dans les cinq (5) collectivités locales bénéficiaires du projet ;
- 10 groupements féminins et mixtes équipés et financièrement soutenus en vue de leur autonomisation et pour renforcer la sécurité et la prévention des conflits ;
- 50 acteurs de la zone du Bec de perroquet et des localités adjacentes du Libéria et de la Sierra Léone formés sur les notions de droits de l'Homme, la sécurité, la criminalité, les enjeux de la criminalité transfrontalière, échangent des stratégies et méthodes de gestion des questions sécuritaires ;
- 5 pactes de bonne collaboration élaborés et signés par toutes les parties prenantes ;
- 20 administrateurs territoriaux et élus locaux outillés sur des notions de leadership et sur leur rôle dans le règlement définitif des problèmes de sécurité transfrontalière.

3.4. ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS SUR LE RESULTAT STRATEGIQUE N°3 :

Rappel du résultat stratégique N°3 : Une approche territoriale de la sécurité est définie, testée et intégrable dans les politiques nationales de la Guinée.

3.4.1. Résultat spécifique 3.1 :

Un guide méthodologique préliminaire permettant de dresser des PLS est proposé.

a) Activités clés réalisées :

- Elaboration d'un guide méthodologique préliminaire a permis de réaliser les consultations communautaires dans les 5 communes.

b) Résultats clés obtenus :

- 1 guide méthodologique préliminaire a été élaboré et testé

3.4.2. Résultat spécifique 3.2:

Sur la base des leçons apprises, la méthodologie et les outils sont complétés et amendés.

a) Activités clés réalisées :

Le travail d'amélioration du guide méthodologique s'est poursuivi tout au long du processus avec l'appui d'un Consultant International. Le guide est réajusté au fur et à mesure que l'équipe avance en y intégrant les amendements tirés de la pratique du terrain. Durant cette période, ce travail itératif a permis d'avoir un guide très évolutif dont la version finale a été présentée en atelier au Ministère de l'Administration du territoire le 1^{er} décembre 2016.

Résultats clés obtenus :

- 1 guide enrichi par la pratique du terrain est finalisé et prêt pour une mise à l'échelle éventuelle
- Le Guide est transmis officiellement au MATD pour fin de capitalisation à l'occasion d'un atelier de restitution des résultats et de transmission, organisé organisé à cet effet.

IV. VISIBILITE

Conformément au Plan de visibilité communiqué et approuvé par la Délégation de l'Union européenne (UE), plusieurs produits de visibilité sont réalisés dans le cadre du projet, et validés conjointement avec les interlocuteurs concernés de la Délégation de l'Union européenne (section opérationnelle en charge et section politique/communication) . Il s'agit de :

Des panneaux de visibilité des chantiers : ces panneaux font partie du DAO et à la charge des PME contractées pour la réalisation des infrastructures. Ils sont installés sur les 12 chantiers de construction et réhabilitation des infrastructures.



Confection des panneaux de visibilité des ouvrages : les panneaux de visibilité en plexi glass mentionnant l'origine du financement des infrastructures sont conçus et installés sur les ouvrages finalisés.



Panneaux d'information et de sensibilisation : ils sont installés dans les communes et sur les points de passage transfrontaliers. Ces panneaux ont pour but de sensibiliser la population sur la responsabilité des citoyens en matière de sécurité et d'informer les voyageurs sur leurs droits et devoirs.

Tee-shirts, casquettes et gilets : ils sont confectionnés et largement distribués dans la préfecture de Guéckédou à l'occasion de la réunion du comité de pilotage du 19 octobre.

Les autocollants : 750 autocollants sont confectionnés et collés sur tous les équipements du projet. Tous les équipements acquis par le projet et destinés à renforcer les capacités des cinq collectivités pour la gestion de la sécurité sont aussi marqués avec autocollants pour indiquer la source de financement.



Chemises et dépliants : un résumé du projet sous forme de dépliant sur papier cartonné A4 est confectionné et distribué. De même des porte-documents, avec les principales informations sur le projet et sur la préfecture de Guéckédou sont produits. Enfin deux kakémonos et des banderoles sont conçus à l'occasion du comité de pilotage.



Visite des bureaux du projet PLS par la délégation officielle arrivée à Guéckédou pour le comité de pilotage

V. SUIVI DE L'EXECUTION DU PROJET

Mise à jour du plan de suivi global

Le plan global de suivi a été mise à jour de façon régulière. Après son amélioration, il a servi de tableau de bord tout au long de la mise en œuvre du projet pour le suivi de la réalisation des activités.

Participation de l'UGP au Conseil d'Administration (CA) de la Préfecture :

Du 29 février au 3 mars s'est tenu à Guéckédou, dans la salle de conférence de la Préfecture, la première session 2016 du Conseil d'administration (CA) de la préfecture. L'unité de gestion du PLS a participé à cette session.

Ont pris part à cette session , Les Sous-préfets, les Maires et Présidents des Délégations Spéciales, les Directeurs et Chefs de Services Préfectoraux, les Chefs Section, les Secrétaires Généraux et Receveurs Communaux, les Services de Sécurité et de Défense, les Syndicats des Transporteurs, la société des eaux de Guinée (SEG), les ONG, les chambres d'Agriculture et Commerce, le Coordinateur des débarcadères, la presse (la Radio Rurale et l'AGP), Filières Bois ; Soit 98 participants dont 6 femmes.

Session du comité de pilotage

Les travaux de la session du comité de pilotage du projet de développement pilote des plans locaux de sécurité (PPLS) se sont déroulés à Guéckédou le 19 octobre 2016, sous la présidence de son Excellence Général Bourema CONDE, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Cette session a connu la présence de Son Excellence Monsieur Gerardus GIELEN, Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union Européenne en Guinée, partenaire financier du projet, de Monsieur Eloi KOUADIO IV, Directeur Pays adjoint du PNUD et de Docteur Mandjou KAKE, Directeur national des Organisations internationales, représentant Madame la Ministre du Plan et de la Coopération internationale.

La session a regroupé 60 participants (membres statutaires et invités à titre d'observateurs).

Les travaux du comité de pilotage se sont déroulés en plusieurs parties :

- La cérémonie d'ouverture de la session du comité de pilotage ;
- La présentation des résultats obtenus par le projet, les contraintes et leçons apprises ;
- Les recommandations et décisions du comité de pilotage ;
- La remise des équipements et la réception provisoire des ouvrages.



Photo de famille de la session du comité de pilotage du 19 octobre 2016 à Guéckédou

VI. IMPACT ET LECONS APPRISES,

Sous ce chapitre, sont repris les principales conclusions et leçons apprises ressorties du rapport d'évaluation externe du projet. Les détails des points ci-dessous figurent dans le rapport détaillé de l'évaluation en annexe.

6.1 Appréciation des résultats du projet

Pertinence :

La pertinence stratégique du projet est ressortie très robuste, du fait notamment de son alignement sur les priorités du pays et de ses partenaires, notamment en direction de la zone du projet, en bute à une insécurité qui a partie liée avec diverses crises l'ayant récemment affectée : les incursions rebelles en provenance des pays voisins, et l'épidémie à virus Ebola.

Efficacité-Effets: *Le projet a enrichi le parc des communes en matière d'infrastructures et d'équipements collectifs.*

Le projet a contribué à la formation de nouvelles perceptions et approches et capacités dans la gestion de la sécurité. Un nouveau concept de sécurité élargi émerge, qui excède de loin le périmètre des forces de défense et de sécurité, pour englober les différentes composantes et sensibilités sociologiques de la communauté.

La Sécurité et la paix civile ont été améliorées localement, selon les acteurs à la base, du fait justement des acquis en matière d'infrastructures et de capacités techniques.

Les Finances locales des communes sont modestement impactées.

La Gouvernance locale a été renouvelée. Une culture de transparence et d'efficacité dans la gestion des marchés publics a été impulsée au cœur des collectivités locales.

Efficience : Les standards de gestion de rang international du PNUD ont favorisé une rationalisation des dépenses et une optimisation des coûts. Plus substantiellement, le projet a pu aussi atteindre ses objectifs tout en contenant les coûts d'opération.

Durabilité :

Les infrastructures communautaires sont des réalisations réputées de grande qualité et devraient pouvoir se conserver dans la durée, avec un minimum d'accompagnement des collectivités qui les ont réceptionnées.

Les cadres institutionnels mis en place, le Groupe Technique sur la Sécurité Communautaire (GTSC) et les trois Unités Conjointes de Sécurité Communautaire (UCSC), compte non tenu des commissions ad hoc de passation des marchés et de suivi des travaux qui se sont auto dissoutes à l'achèvement de leur objet, devraient en principe aisément survivre au projet, parce que leur fonctionnement ne requiert pas nécessairement des moyens importants, mais la motivation et l'engagement des membres en faveur de la paix civile dans leurs communautés.

Les capacités développées devraient continuer à être pratiquées ou appliquées, pour espérer perdurer. Les animations sur les thématiques de paix civile et de sécurité à l'initiative du GTSC et éventuellement des Unités conjointes, ont juste besoin de motivation, et de très peu de moyens pour se poursuivre.

La pérennisation des **outils de développement générés** par le projet interpelle tout à la fois les niveaux local et central. La dynamique d'extension de l'approche PLS documentée dans son Guide méthodologique a pour préalable une décision politique nationale.

6.2 Leçons apprises

- a. Les apports en infrastructures et équipements tendent à étouffer les dimensions plus soft de développement de capacités et de renouvellement des perceptions de la sécurité.
- b. L'option d'élaborer des plans locaux de sécurité en dehors des Plans de développement locaux les fragilise en ne leur permettant pas d'avoir un accès légal direct aux budgets des collectivités locales.
- c. Le projet diffuse certes de bonnes pratiques en matière de gestion de la sécurité communautaire et de la gouvernance locale, mais l'état de la décentralisation, caractérisé notamment par des transferts de compétences non accompagnés de moyens subséquents pour les assumer, n'est pas le meilleur terrain pour pérenniser cette dynamique.
- d. Le faible niveau de fonctionnement de l'outil partagé de guidance stratégique qu'est le Comité de pilotage, a contribué à entretenir des effets d'aubaine sources d'inertie pour le projet.

6.3 Recommandations

- i) Aux autorités et collectivités locales : Déconcentrer le Groupe Technique sur la Sécurité Communautaire, en instituant leurs répondants au niveau des communes couvertes ; ces entités à la base contribueront à assurer une animation de terrain susceptible de mettre l'emphase sur les dimensions soft et de renforcement de capacités du projet, au côté des aspects infrastructurels qui, autrement, risqueraient de représenter seuls le projet.
- ii) Aux collectivités locales et autorités locales, ainsi qu'aux partenaires qui les appuient : Doter le GTSC préfectoral et les GTSC communaux de plans de travail détaillés et régulièrement évalués, pour organiser et favoriser leur efficacité
- iii) Aux collectivités et autorités locales : Veiller à ce que les forces de sécurité et de défense soient effectivement représentées dans le CTSC préfectoral et ses répondants communaux, sans pour autant les caporaliser.
- iv) A l'Etat, aux collectivités locales et aux partenaires qui les appuient : Passer d'une planification séparée à une approche de consolidation basée sur l'écriture des Plans Locaux de Sécurité dans les Plans de Développement Local, pour faciliter l'accès des premiers aux budgets publics des collectivités.
- v) A l'Etat et à ses partenaires : Améliorer le fonctionnement des instances de pilotage, notamment le Comité de pilotage.

- vi) A l'Etat, aux collectivités locales et aux partenaires qui les appuient : Améliorer la dimension genre dans les outils de planification développés par le projet, en particulier le Guide méthodologique.
- vii) A l'Etat et aux autorités et collectivités locales : Poser les premiers jalons institutionnels de l'extension avec la création des GTSC par arrêtés préfectoraux et communaux, et les doter de plans de renforcement de capacités sur la base des outils de gestion développés par le projet, pour déclencher le soutien des partenaires à partir de cette dynamique.

VII. RAPPORT FINANCIER FINAL

7.1 Impact du Taux de change Euro / Dollar sur les ressources du projet

Le Montant total du budget de la Convention signée le 19 décembre 2014 est de 1.000.000 Euros. Dans le cadre de la finalisation du présent rapport financier, les transactions financières du PNUD effectuées en dollars US sont rapportées en Euros sur la base d'un taux de change de fixe **1€ = 1,39 USD**, défini dans les conditions particulières de la convention de financement.

Pendant la durée de la mise en œuvre du projet, le taux de change réel entre l'Euro et le Dollar a connu une variation significative. Cette baisse du cours de l'Euros par rapport au Dollar s'est traduite par une perte de 268.088,83 USD des ressources du projet sur les deux premières tranches des paiements reçus de l'Union Européenne (voir tableau ci-dessous).

Versements de l'UE	Montant reçu de l'UE en EURO	Taux de la convention	Montant à recevoir en USD selon taux convention [A]	Taux réel appliqué à la réception des fonds	Montant réellement reçu par le PNUD [B]	Ecart [C=B-A] Perte de ressources
1 ^{er} versement reçu le 19 décemb 2014	777 528,00	1,39	1 080 763,92	1,133787	881 551,02	- 199 212,90
2 ^{ème} versement reçu le 2 fev 2017	213 394,00	1,39	296 617,66	1,067236	227 741,73	- 68 875,93
Total	990 922,00		1 377 381,58		1 109 292,75	- 268 088,83

Le montant réel des dépenses enregistrées par le PNUD dans le cadre de la mise en œuvre du projet s'élève à 1 233 721,61 USD contre 1 109 292,75 USD reçus de l'Union européenne sur la base de taux de change applicable le jour de la réception des fonds (*soit un complément de financement additionnel de 124 428,86 USD apportés par le PNUD pour la réalisation des activités planifiées dans la convention*). Le taux d'exécution réel de la convention en USD est donc de 111,21% par rapport au montant total des ressources reçues.

L'application du taux de change conventionnel de **1€ = 1,39 USD** ramène le niveau des dépenses rapportées à 887 568,50 Euros contre 1 102 073,27 Euros en application du taux de change moyen de réception effective des fonds (**1€ = 1,119 USD**).

7.2 Conversion des dépenses du projet en Euro

Les dépenses totales du projet imputables au financement de l'Union Européenne s'élèvent à 1.233.721,61 USD, soit 887 568,50 EURO en application du taux de change conventionnel de **1€ = 1,39 USD**. Il en découle donc d'un taux d'exécution budgétaire de 89%.

L'application de ce taux de change conventionnel fixe, induit une sous-utilisation théorique de 103 353 Euros par rapport aux ressources reçues de l'Union Européenne dont le montant se chiffre à 990 922 euros.

7.3 Rapport financier final suivant le Taux de change défini dans la convention

Convention N° 2014/347-067
PROJET DEVELOPPEMENT PILOTE DES PLANS LOCAUX DE SECURITE (PPLS)
RAPPORT FINANCIER FINAL DU PROJET SELON TAUX DE CHANGE DE LA CONVENTION

1. Budget de l'action ¹	Toutes les années budget initial				Rapport Financier (EURO)			
	Coûts	Unité	N° d'unités	valeur unitaire (en EUR)	Coût total (en EUR) ³	Dépense	Solde	Taux d'exécution
1. Ressources humaines								
1.1 Salaires								
1.1.1 Technique	Par mois							
1.1.1.1 Coordonnateur/ Directeur du projet	par mois	9	2 100,00	18 900,00	16 251,73	2 648,27	86%	
1.1.1.2. Expert national appui MRU	par mois	18	1 500,00	27 000,00	25 279,22	1 720,78	94%	
1.1.1.3. Expert national suivi-évaluation	par mois	12	1 500,00	18 000,00	7 279,73	10 720,27	40%	
1.1.1.4. Consultant national en communication	par jour	180	44,00	7 920,00		7 920,00	0%	
1.1.1.5. Consultant national - étude sur la prise en compte du genre dans la planification locale	par jour	45	44,00	1 980,00	2 000,20	- 20,20	101%	
1.1.1.6. Expert national en développement local	par mois	12	2 000,00	24 000,00	19 164,00	4 836,00	80%	
1.1.2 Personnel administratif/d'appui	Par mois			0,00			#DIV/0!	
1.1.2.1. Assistant administratif et financier	Par mois	12	1 500,00	18 000,00	13 231,19	4 768,81	74%	
1.1.2.2. Animateurs communautaires	Par mois	36	900,00	32 400,00	17 058,42	15 341,58	53%	
1.1.2.3. Chauffeurs	Par mois	32	384,80	12 313,60	11 817,12	496,48	96%	
Sous total 1.1			9 972,80	160 513,60	112 081,60	48 432,00	70%	
1.2 Salaires	Par mois							
1.2.1 Consultant international en formation - la sécurité communautaire et la planification locale	par jour	0,0	0,0	0,00	0,0		-	
1.2.2 Consultant international - appui méthodologique développement des plans de sécurité	par jour	75	500,00	37 500,00	36 462,24	1 037,76	97%	
1.2.3 Chargé de programme PNUD à 20% du Temps	Mois	6	3 000,00	18 000,00	17 501,88	498,12	97%	
Sous total 1.2			3 500,00	55 500,00	53 964,12	1 535,88	97%	
1.3 Per diem pour missions/voyages ⁵								
1.3.1 À l'étranger (personnel affecté à l'action)	Per diem	24	181,00	4 344,00	4 223,78	120,22	97%	
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'action)								
1.3.2.1. Mission de suivi de l'équipe de Conakry	Per diem	192	97,12	18 647,48	18 325,01	322,47	98%	
1.3.2.2. Mission du siège (BCPR/UNCDF) d'appui au lancement	par jour	18	73,00	1 314,00	1 294,96	19,04	99%	
1.3.2.3. Mission du siège (BCPR/UNCDF) d'appui à l'évaluation mi-parcours	par jour	16	73,00	1 168,00	1 151,08	16,92	99%	
1.3.2.4. Missions du siège (BCPR/UNCDF) vers Conakry (transit vers la zone du projet)	par jour	12	182,00	2 184,00	2 123,56	60,44	97%	
1.3.3 Participants aux séminaires/conférences	Per diem							
1.3.3.1. Ateliers de formulation des PLS	Per diem	400	30,00	12 000,00	16 752,32	- 4 752,32	140%	
1.3.3.2. Ateliers de revues et comités techniques, pilotage (12 réunions)	Per diem	300	19,00	5 700,00	6 073,70	- 373,70	107%	
Sous total 1.3			655,12	45 357,48	49 944,42	- 4 586,94	110%	
Sous-total Ressources humaines			14 127,92	261 371,08	215 990,14	45 380,94	83%	

2. Voyages								
2.1. Voyages internationaux	Par vol							
2.1.1. voyage mission lancement	par vol	2	727,00	1 454,00	1 386,04	67,96	95%	
2.1.2. voyage mission revue à mi-parcours	par vol	2	727,00	1 454,00	1 413,67	40,33	97%	
2.1.3. voyage mission d'évaluation du projet	par vol	1	1 100,00	1 100,00	877,70	222,30	80%	
Sous-total Voyages			2 554,00	4 008,00	3 677,40	330,60	92%	
3. Équipement et fournitures								
3.1 Achat de véhicules	Par véhicule	2	20 600,84	41 201,68	40 056,07	1 145,61	97%	
3.2 Mobilier, matériel informatique (coût moyen, Voir Annexe plan d'achat matériel informatique, mobilier bureau)	par unité	60	433,53	26 011,70	25 290,70	721,01	97%	
3.3 Autres (préciser): Achat de motos	par unité	2	1 064,58	2 129,16	1 034,98	1 094,18	49%	
Sous-total Équipement et fournitures				69 342,54	66 381,75	2 960,80	96%	
4. Bureau local								
4.1 Coût du/des véhicules	L/Par mois	9000	1,00	9 000,00	9 283,91	- 283,91	103%	
4.2 Consommables - fournitures de bureau (forfait, voir détail plan d'achat)	Par mois	580	14,69	8 521,27	8 283,81	237,46	97%	
4.3 Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, maintenance)	Par mois	18	276,60	4 978,74	4 961,68	17,06	100%	
Sous-total Bureau local			292,29	22 500,01	22 529,40	-29,39	100%	
5. Autres coûts, services								
5.1 Publications	p/document	100,00	35,00	3 500,00	3 090,52	409,48	88%	
5.4 Coûts d'évaluation	Honoraire/jour	30,00	300,00	9 000,00	8 651,08	348,92	96%	
5.8 Actions de visibilité	p/étape	7,00	2 250,00	15 750,00	15 073,73	676,27	96%	
Sous-total Autres coûts, services			2 585,00	28 250,00	26 815,32	1 434,68	98%	
6. Autres								
6.1. Fonds de développement pour réhabilitation d'infrastructures préfectorales	p/projet	10	19 660,78	196 607,80	191 141,17	5 466,63	97%	
6.2. Fonds de développement pour réhabilitation d'infrastructures communautaires	p/projet	5	45 000,00	225 000,00	221 115,44	3 884,56	98%	
6.3. Fonds d'appui pour le fonctionnement des unités conjointes (MRU)	p/projet	5	25 500,00	127 500,00	81 853,58	45 646,42	64%	
Sous-total Autres			90 160,78	549 107,80	494 110,19	54 997,61	90%	
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6)				934 579,44	829 504,21	105 075,23	89%	
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'action)				0,00	-	-	0%	
9. Total des coûts directs éligibles de l'action (7+8)				934 579,44	829 504,21	105 075,23	89%	
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9, total des coûts directs éligibles de l'action)				65 420,56	58 065,29	7 355,27	89%	
11. Total des coûts éligibles (9+10)				1 000 000,00	887 569,50	112 430,49	89%	
Montant des paiements reçus en Euros				990 922,00				
Montant total des dépenses en Euros au taux de la convention				887 569,50				

Préparé par:

Habib CISSE

Gestionnaire Comptable du PPLS

Approuvé par:

Titus OSUNDINA

Directeur Adjoint Opérations PNUD

VIII. ANNEXES

8.1. Rapport financier en Dollars américains(USD)

**Convention N° 2014/347-067
PROJET DEVELOPPEMENT PILOTE DES PLANS LOCAUX DE SECURITE (PLS)**

RAPPORT FINANCIER FINAL DU PROJET EN USD et EURO

1. Budget de l'action	Budget initial en EURO	Budget initial en USD au taux de la Convention	Dépenses réelles en USD	Dépenses en Euros	Solde eu Euros	Taux d'exécution
1. Ressources humaines						
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel local)						
1.1.1 Technique						
1.1.1.1 Coordinateur/ Directeur du projet	18 900,00	26 271,00	22 589,90	16 251,73	2 648,27	
1.1.1.2. Expert national appui MRU	27 000,00	37 530,00	35 138,11	25 279,22	1 720,78	
1.1.1.3. Expert national suivi-évaluation	18 000,00	25 020,00	10 118,82	7 279,73	10 720,27	
1.1.1.4. Consultant national en communication	7 920,00	11 008,80		-	7 920,00	
1.1.1.5. Consultant national - étude sur la prise en compte du genre dans la planification locale	1 980,00	2 752,20	2 780,28	2 000,20	- 20,20	
1.1.1.6. Expert national en développement local	24 000,00	33 360,00	26 637,96	19 164,00	4 836,00	
1.1.2 Personnel administratif/d'appui					-	
1.1.2.1. Assistant administratif et financier	18 000,00	25 020,00	18 391,35	13 231,19	4 768,81	
1.1.2.2. animateurs communautaires	32 400,00	45 036,00	23 711,20	17 058,42	15 341,58	
1.1.2.3. Chauffeurs	12 313,60	17 115,90	16 425,80	11 817,12	496,48	
Sous total 1.1	160 513,60	223 113,90	155 793,42	112 081,60	48 432,00	70%
1.2 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts correspondants, personnel expatrié/international)						
1.2.1 Consultant international en formation - la sécurité communautaire et la planification locale	0,0	0,0	0,0		0,0	0%
1.2.2 Consultant international - appui méthodologique développement des plans de sécurité	37 500,00	52 125,00	50 682,52	36 462,24	1 037,76	97%
1.2.3 Chargé de programme PNUD à 20% du Temps	18 000,00	25 020,00	24 327,61	17 501,88	498,12	97%
Sous total 1.2	55 500,00	77 145,00	75 010,13	53 964,12	1 535,88	97%
1.3 Per diems pour missions/voyages						
1.3.1 À l'étranger (personnel affecté à l'action)	4 344,00	6 038,16	5 871,06	4 223,78	120,22	97%
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'action)						
1.3.2.1. Mission de suivi de l'équipe de Conakry	18 647,48	25 920,00	25 471,77	18 325,01	322,47	98%
1.3.2.2. Mission du siège (BCPR/UNCDF) d'appui au lancement	1 314,00	1 826,46	1 800,00	1 294,96	19,04	99%
1.3.2.3. Mission du siège (BCPR/UNCDF) d'appui à l'évaluation mi-parcours	1 168,00	1 623,52	1 600,00	1 151,08	16,92	99%
1.3.2.4. Missions du siège (BCPR/UNCDF) vers Conakry (transit vers la zone du projet)	2 184,00	3 035,76	2 951,75	2 123,56	60,44	97%
1.3.3 Participants aux séminaires/conférences						
1.3.3.1. Ateliers de formulation des PLS	12 000,00	16 680,00	23 285,73	16 752,32	-4 752,32	140%
1.3.3.2. Ateliers de revues et comités techniques, pilotage (12 réunions)	5 700,00	7 923,00	8 442,44	6 073,70	-373,70	107%
Sous total 1.3	45 357,48	63 046,90	69 422,75	49 944,42	- 4 586,94	110%
Sous-total Ressources humaines	261 371,08	363 305,80	300 226,30	215 990,14	45 380,94	83%
2. Voyages						
2.1. Voyages internationaux						
2.1.1. voyage mission lancement	1 454,00	2 021,06	1 926,59	1 386,04	67,96	95%
2.1.2. voyage mission revue a mi-parcours	1 454,00	2 021,06	1 965,00	1 413,67	40,33	97%
2.1.3. voyage mission d'évaluation du projet	1 100,00	1 529,00	1 220,00	877,70	222,30	80%
Sous-total Voyages	4 008,00	5 571,12	5 111,59	3 677,40	330,60	92%
3. Équipement et fournitures						
3.1 Achat de véhicules	41 201,68	57 270,34	55 677,94	40 056,07	1 145,61	97%
3.2 Mobilier, matériel informatique (coût moyen, Voir Annexe plan d'achat matériel informatique, mobilier bureau)	26 011,70	36 156,27	35 154,07	25 290,70	721,01	97%
3.3 Autres (préciser): Achat de motos	2 129,16	2 959,53	1 438,62	1 034,98	1 094,18	49%
Sous-total Équipement et fournitures	69 342,54	96 386,14	92 270,63	66 381,75	2 960,80	96%

4. Bureau local						
4.1 Coût du/des véhicules	9 000,00	12 10,00	12 904,64	9 283,91	- 283,91	103%
4.2 Consommables - fournitures de bureau (forfait, voir détail plan d'achat)	8 521,27	11 843,08	11 514,50	8 283,81	237,46	97%
4.3 Autres services (tél./fax, électricité/chauffage, maintenance)	4 978,74	6 920,44	6 896,73	4 961,68	17,06	100%
Sous-total Bureau local	22 500,01	31 273,52	31 315,87	22 529,40	-29,39	100%
5. Autres coûts, services						
5.1 Publications	3 500,00	4 865,00	4 295,82	3 090,52	409,48	88%
5.4 Coûts d'évaluation	9 000,00	12 510,00	12 025,00	8 651,08	348,92	96%
5.8 Actions de visibilité	15 750,00	21 892,50	20 952,48	15 073,73	676,27	96%
Sous-total Autres coûts, services	28 250,00	39 267,50	37 273,30	26 815,32	1 434,68	95%
6. Autres						
6.1. Fonds de développement pour réhabilitation d'infrastructures préfectorales	196 607,80	273 284,84	265 686,22	191 141,17	5 466,63	97%
6.2. Fonds de développement pour réhabilitation d'infrastructures communautaires	225 000,00	312 750,00	307 350,46	221 115,44	3 884,56	98%
6.3. Fonds d'appui pour le fonctionnement des unités conjointes (MRU)	127 500,00	177 225,00	113 776,48	81 853,58	45 646,42	64%
Sous-total Autres	549 107,80	763 259,84	686 813,16	494 110,19	54 997,61	90%
7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6)	934 579,44	1 299 063,92	1 153 010,85	829 504,21	105 075,22	89%
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'action)	0,00	0,00	-	-	-	0%
9. Total des coûts directs éligibles de l'action (7+8)	934 579,44	1 299 063,92	1 153 010,85	829 504,21	105 075,22	89%
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9, total des coûts directs éligibles de l'action)	65 420,56	90 934,58	80 710,76	58 065,29	7 355,27	89%
11. Total des coûts éligibles (9+10)	1 000 000,00	1 389 998,50	1 233 721,61	887 569,50	112 430,49	89%

RECAPITULATIF

Désignation	Montant en Euros	Montant en USD
Montant de la Convention	1 000 000,00	
1 ^{er} versement reçu le 19 décembre 2014	777 528,00	881 551,02
2 ^{ème} versement reçu le 2 février 2017	213 394,00	227 741,73
Total Fonds reçus de l'UE	990 922,00	1 109 292,75
Dépenses effectives du Projet	887 569,50	1 233 721,61
Montant dépenses préfinancées PNUD		124 428,86

8.2. Cadre logique en fin de projet

RESULTATS	ACTIVITES	INDICATEURS	NIVEAU DE REALISATION	PRINCIPAUX RESPONSABLES
OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Des plans locaux de sécurité sont élaborés et mis en œuvre dans les 5 collectivités de la zone préfectorale de Guéckédou, frontalières du Liberia et de la Sierra Leone				
Résultat 1.1 : La structure de pilotage du projet est opérationnelle et la méthodologie est développée et communément acceptée	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement, installation, formation. Information du personnel du projet et mise à disponibilité des équipements. - Développement d'une première version des outils, mécanismes et procédures de mise en œuvre des PLS (Cf Résultat 3.1) ; - Réunions d'information des Communautés Locales, Autorités administrative et politique, Services techniques, ONG, Société civile sur le projet et ses objectifs ; Remise de fascicules (Français et langue nationale) ; Interviews radiophoniques. - Mise en place de l'équipe de pilotage (EPP ou CPD adaptés) et atelier de mise à niveau des connaissances de ses membres sur la méthodologie et les modalités de conduite des différentes activités ; - Réunion de cadrage avec tous les partenaires (UE, PNUD, Ministère, Gouvernorat, Préfecture, Mano River Union, FENU, EPP...) permettant d'avoir une compréhension commune des termes de la mission à conduire, d'examiner les outils élaborés pour le diagnostic sécuritaire local (fiches de collecte de données, guide d'entretiens...) et arrêter un calendrier définitif du processus d'élaboration des Plans. - Atelier de lancement officiel du processus d'élaboration du Plan animé par l'équipe de 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> L'équipe projet est déployée ; <input checked="" type="checkbox"/> Le GTSC est en place ; <input checked="" type="checkbox"/> Une méthodologie préliminaire existe ; <input checked="" type="checkbox"/> L'atelier de lancement a lieu ; 	FAIT A 100%	PNUD, UNCDF, MATD, préfecture de Guéckédou

	<p>pilotage. Cet atelier auquel participent les membres des Conseil Communautaire, de l'EPP, des forces de l'ordre, doit permettre d'informer les citoyens sur les enjeux de l'élaboration du plan et son contenu et de sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'une mobilisation sociale autour du processus d'élaboration du plan de Sécurité local et de sa mise en œuvre.</p>			
<p>Résultat 1.2 : Des sessions de diagnostics sécuritaires sont effectuées et un rapport synthétique élaboré, sur la base d'un processus structuré de consultations (par CRD, âge, genre, secteur d'activité, et autres facteurs déterminants) dans les 5 collectivités locales ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Planification et organisation du processus de consultation effectué par le GTSC en collaboration les sous-préfets et les Conseils Communautaires ; - Recrutement, équipement et formation des équipes d'animateur du GTSC à l'organisation et à la mise en œuvre de diagnostic participatif de sécurité ; - Mise en œuvre d'environ 15 séances de consultations réparties au prorata de la population résidente et organisées selon des critères pertinents (âge, genre, secteur d'activité, ethnie...) dans les 5 Collectivités Locales ; - Commande par le GTSC d'une collecte et synthèse de données de base complémentaires via (i) les différentes documentations existantes sur la région/préfecture et (ii) auprès de personnes ressources (leaders d'opinion, religieux, chefferie, associations de commerçants, agriculteurs et éleveurs...) de l'administration territoriale, des forces de défense et de sécurité implantées localement ainsi que des Unités Conjointes de l'Union de la Mano River. - Elaboration d'un rapport de diagnostic sécuritaire local provisoire pour chaque collectivité locale et élaboration d'un rapport synthétique provisoire soulignant pour chaque menace menaces et troubles les dimensions de niveau local, préfectoral, régional, national et international ainsi que les ébauches de solutions proposées par les Communautés et les intervenants pertinents ; 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> 5 rapports de diagnostics sécuritaires sont produits ; <input checked="" type="checkbox"/> 1 rapport de collecte de données complémentaire est produit <input checked="" type="checkbox"/> 1 rapport de synthèse pour toute la zone couverte est produit. 	<p>FAIT A 100%</p>	<p>PNUD, GTSC, préfecture, Conseils</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de restitutions des rapports par le GTSC auprès des partenaires (Représentants de l'Etat, Forces de défense et de Sécurité, Société Civile, Conseils Communautaires, personnalités contributives...), collecte des amendements et commentaires ; - Finalisation et diffusion du rapport de synthèse final30 ; 			
Résultat 1.3 : Les plans Locaux et un Plan Préfectoral de Sécurité sont développés et intègrent les problématiques de niveau transfrontalier	<ul style="list-style-type: none"> - Au cours d'ateliers tenus dans chaque CRD³¹ détermination par les Conseils Communautaires et pour chaque problématique sécuritaire, l'objectif visé, les actions à programmer, les personnes/entités responsables pour chaque action/recommandation ; - Rédaction d'une version provisoire des Plans Locaux de Sécurité incluant des objectifs spécifiques, un calendrier prévisionnel, une répartition des responsabilités, les ressources nécessaires³² et des indicateurs ; - Soumission aux Conseils Communautaires pour approbation ; - Analyse et compilation des PLS dans un Plan Préfectoral de Sécurité ; - Atelier de restitution auprès des partenaires (Représentants de l'Etat, Forces de défense et de Sécurité, Société Civile, Conseils Communautaires, personnalités...) pour intégration des amendements et commentaires. - Préparation de la version finale des Plans Locaux de Sécurité et du Plan Préfectoral de Sécurité ; - Soumission pour avis et diffusion aux autorités préfectorales et aux Conseils Communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> 5 plans locaux de sécurité existent ; <input checked="" type="checkbox"/> 1 atelier de restitution a lieu ; <input checked="" type="checkbox"/> 1 plan préfectoral de sécurité est produit 	FAIT A 100%	PNUD, GTSC, préfecture, Conseils Communautaires
Résultat 1.4 : Les Plans Locaux de Sécurité sont exécutés.	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation des activités par les Conseils Communautaires et la Préfecture avec l'appui du GTSC ; 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Les rapports de visite de terrain ; <input checked="" type="checkbox"/> Les comptes rendus des réunions du GTSC 	FAIT A 100%	PNUD, GTSC, préfecture, Conseils Communautaires

	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et mise à disposition des ressources nécessaires selon les contributeurs ; - Contractualisation des structures de mise en œuvre éventuelles ; - Mise en œuvre des activités par les Conseils Communautaires, les prestataires, l'Administration Territoriale et compte-rendu auprès du GTSC ; - Réunion périodique de suivi de la mise en œuvre, prise de mesures correctives, recommandations aux partenaires de mise en œuvre et évaluation périodique des effets ; 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le Pourcentage des fonds dépensés par rapport aux montants alloués ; <input checked="" type="checkbox"/> Pourcentage d'activités réalisées par rapport aux prévisions du plan. 		
OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : La MRU contribue efficacement à la sécurisation et à la prévention des conflits dans la zone dite du Bec de Perroquet par la conception et la mise en œuvre des volets transfrontaliers des PLS;				
Résultat 2.1 : Les capacités du Secrétariat du Comité Technique et des Unités Conjointes sont renforcées pour leur permettre de contribuer efficacement à la sécurisation et à la consolidation de la paix dans de la région du Bec de Perroquet.	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un chargé de projet au sein et en appui au <i>Secrétariat du Comité Technique de la MRU</i> ; - Liaison et participation aux travaux et ateliers du GTSC; Restitution auprès de la MRU ; - Rapport d'analyse « SWOT » et recommandations sur l'expérience des <i>Unités Conjointes</i> et sur l'action du Secrétariat par rapport aux objectifs sécuritaires qui leur sont assignés ; - Identifications, priorisation et mise en œuvre d'actions prioritaires visant à renforcer les capacités opérationnelles et l'efficacité des <i>Unités Conjointes</i> et du <i>Secrétariat du Comité Technique</i>, afin de leur permettre de remplir au mieux leur mandat, en particulier sur la zone du Bec de Perroquet ; 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> 1 rapport d'analyse capacitaire des UC et du Secrétariat Technique de la MRU est produit ; <input checked="" type="checkbox"/> Les rapports périodiques de suivi des activités de soutien capacitaire à la MRU et aux Unités Conjointes 	FAIT A 100%	PNUD, MRU
Résultat 2.2 : Un plan d'actions ciblées permettant d'identifier, prévenir et gérer les conflits	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre d'une série de consultations transfrontalières sur les 5 CRD du projet visant à identifier les problématiques sécuritaires ou conflictuelles à dimension transfrontalière ; - Production de notes relatives aux problématiques transfrontalières (à communiquer au GTSC pour 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> les comptes rendus des rapports de réunions des UC pour la zone du Bec de Perroquet ; 	FAIT A 100%	3 comptes rendus de réunions des UC pour la zone du Bec de Perroquet sont produits; MRU, GTSC

<p>transfrontaliers et de réduire le sentiment d'insécurité dans les zones frontières du Bec de perroquet est mis en œuvre ;</p>	<p>adjonction aux rapports des CRD) incluant des propositions d'actions concrètes de renforcement de la confiance et de la sécurité dans la zone cible du projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner, budgéter et utiliser les fonds du projet pour appuyer la mise en œuvre des actions locales, d'ordre sécuritaire, économique et socio-culturel visant à renforcer la sécurité, la prévention des conflits et des relations cordiales entre la zone préfectorale de Guéckédou et les <i>countries</i> adjacents au Liberia et au Sierra Leone ; - Appui et facilitation des échanges et de participations croisées entre Collectivités Locales transfrontalières, association socio-professionnelles, autorités administratives de niveau countries/préfectoral, forces de défense et de sécurité dans la région du Bec de Perroquet ; - Appui à l'élaboration et à la signature de protocole d'accord visant à faciliter les rapprochements transfrontaliers et un règlement conjoint des problèmes entre communautés et autorités de chaque bord ; - Appui à la MRU dans la sensibilisation des états membres au règlement définitif de problèmes de sécurités transfrontalières de niveau national et à la mise en œuvre de leurs engagements. 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ <i>Les rapports de mise en œuvre des actions de renforcement de la cohésion entre zones frontières</i> ☑ <i>Nombre de protocole d'accord en préparation et signés entre collectivités et administration transfrontalières.</i> ☑ <i>Les notes et rapports transmis par la MRU aux états nationaux, relatives aux menaces identifiées dans la zone ciblée et aux mesures à prendre pour y répondre.</i> 	<p><i>4 protocoles d'accord signés entre collectivités et les administrations transfrontalières.</i></p>	
<p>OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Une approche territoriale de la sécurité est définie, testée et intégrable dans les politiques nationales de la Guinée.</p>				
<p>Résultat 3.1 : Un guide méthodologique préliminaire permettant de dresser des PLS est proposé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Revue des méthodologies existantes et utilisées en Guinée pour la formulation de Plan locaux de développement et des approches existantes en matière de stratégie territoriale de sécurité ; - Sur la base de la revue, développement d'une méthodologie et des outils nécessaires aux diagnostics sécuritaires locaux (fiches de collecte de données, guide d'entretiens...) et à la mise en œuvre de Plans Locaux de Sécurité; 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ <i>Une proposition de méthodologie et les outils associés sont produits.</i> ☑ <i>Compte rendu de l'atelier de validation.</i> 	<p>FAIT A 100%</p>	<p>UNCDF, PNUD, MATD</p>

	- Validation de la méthodologie avec les principaux partenaires et autorités compétentes (Voir résultat 1.1);			
Résultat 3.2 : Sur la base des leçons apprises, la méthodologie et les outils sont complétés et amendés.	<ul style="list-style-type: none"> - Compilation et analyse des différents rapports produits tout au long de la durée du projet ; - Participation et observation de toutes les phases et composantes de mise en œuvre du projet, au niveau du GTSC et de la MRU ; - Ateliers d'évaluation participative de la méthodologie, incluant toutes les parties prenantes pertinentes ; - Révision du guide de méthodologie de formulation de plan de locaux de sécurité et des outils associés ; - Elaboration de la version finale 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Rapports périodiques de suivi dans la mise en œuvre de la méthodologie <input checked="" type="checkbox"/> Compte rendu des ateliers d'évaluation participative <input checked="" type="checkbox"/> Une version révisée de la méthodologie et des outils associés est produite 	FAIT A 100%	UNCDF, PNUD, MATD
Résultat 3.3 : L'approche en matière de stratégie territoriale de sécurité est évaluée, intégrable dans les politiques nationales pertinentes et reproductible dans d'autres zones de la Guinée.	<ul style="list-style-type: none"> - Revue générale du projet avec atelier de réflexion et de discussion avec toutes les parties prenantes pour s'accorder sur la pertinence et les actions à prendre pour ancrer institutionnellement cette approche dans les Politiques Nationales (Développement, Décentralisation, RSS) et son élargissement à d'autres zones de la Guinée ; - Préparation d'un plan d'actions pour la suite du processus. 	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Compte rendu de la revue générale du projet et recommandations <input checked="" type="checkbox"/> Un plan d'action pour étendre et approfondir la démarche en matière d'approche territoriale de la sécurité existe. 	<p>Fait à 75%</p> <p><i>Les conclusions de l'évaluation finale permettront de finaliser le plan d'action pour étendre la démarche en matière de d'approche territoriale de sécurité.</i></p>	UNCDF, PNUD, MATD

8.3. Matrice de Suivi du Projet

En cours de mise en œuvre, une version révisée du cadre logique permettant d'affiner le suivi a été élaborée. Elle est annexée au rapport final en accord avec l'Union européenne.

N°	RESULTATS SPECIFIQUES / LIVRABLES	RESULTATS CLES OBTENUS AU 14 JANVIER 2017	TAUX DE REALISATION	PERSPECTIVES
1	Résultat stratégique 1 : Des Plans Locaux de Sécurité (PLS) sont élaborés et mis en œuvre dans 5 collectivités de la zone préfectorale de Guéckédou, frontalières du Liberia et de la Sierra Leone			
1.1	La structure de pilotage du projet est opérationnelle et la méthodologie est développée et communément acceptée	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Unité de Gestion du Projet est installée et opérationnelle, - 1 comité consultatif (CC) composé de 16 membres est mis en place par décision N° 191/RAN'ZERE/PG/2015 du 7 décembre 2015 du Préfet de Guéckédou. Le CC est opérationnel, - 1 groupe de travail sur la sécurité communautaire (GTSC) Composé de 8 membres est installé par décision N°190/RAN'ZERE/PG/2015 du 7 décembre 2015 du préfet de Guéckédou. Le GTSC est opérationnel - 1 Comité Technique de Suivi (CTS) constitué de 30 membres au niveau régional est mis en place par décision N°001/RA/CAB/NZ/2015 du 22 décembre 2015 du gouverneur de Nzérékoré. Le CTS est installé et opérationnel, - 1 guide méthodologique de diagnostic sécuritaire et de planification est élaboré, validé et diffusé à tous les acteurs 	100%	
1.2	Des sessions de diagnostics sécuritaires sont effectuées et un rapport synthétique élaboré, sur la base d'un processus structuré de consultations dans les 5 collectivités locales ciblées	5 Rapports diagnostics élaborés et disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 rapport diagnostic de la Commune urbaine de Guéckédou ▪ 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Fangamadou ▪ 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Koundou ▪ 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Nongoa ▪ 1 rapport diagnostic de la commune rurale de Ouendé Kènéma 	100%	
1.3	Les plans Locaux et un Plan Préfectoral de Sécurité sont développés et intègrent les problématiques de niveau transfrontalier	5 plans locaux de sécurité des communes et 1 plan préfectoral de sécurité sont élaborés et disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 plan local de sécurité (PLS) de la Commune urbaine de Guéckédou ▪ 1 plan local de sécurité(PLS) de la commune rurale de Fangamadou ▪ 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Koundou ▪ 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Nongoa ▪ 1 plan local de sécurité (PLS) de la commune rurale de Ouendé Kènéma 	100%	

N°	RESULTATS SPECIFIQUES / LIVRABLES	RESULTATS CLES OBTENUS AU 14 JANVIER 2017	TAUX DE REALISATION	PERSPECTIVES
1.4	Les Plans Locaux de Sécurité et les plans d'investissement sont exécutés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 plan préfectoral de sécurité ▪ Les 10 lampadaires solaires sont livrés et installés ▪ Les 10 motos sont achetées et livrées ▪ Les poubelles pour l'assainissement sont achetées et livrées ▪ Les équipements des 23 gardes communaux de Guéckédou sont achetés et livrés, ▪ Les équipements ludiques et éducatifs de la maison des jeunes de Guéckédou sont achetés et livrés, ▪ Les services de débarcadères sont dotés en gilet de protection, ▪ Les équipements d'assainissement des femmes balayeuses de la commune urbaine sont achetés et livrés, ▪ Les matériels et équipements sanitaires sont fournis aux Centres de Santé des 04 CR et à la maternité de Guéckédou, ▪ Les équipements en kits d'éclairage solaire des 05 postes de contrôle frontaliers et des 03 postes de police sont achetés et installés, ▪ Les équipements pour l'installation des Plateformes multifonctionnelles dans les 04 CR sont achetés et installés, ▪ Les équipements pour l'installation du relais de la radio rurale de Guéckédou à Fangamadou sont achetés et installés, ▪ 6 entreprises sont sélectionnées pour la réalisation des infrastructures et les contrats sont signés entre les communes et ces entreprises sélectionnées, ▪ Les 13 chantiers de construction et de rénovation d'infrastructures repartis en lots sont effectivement exécutés et les travaux ont été réceptionnés 	100%	
2	Résultat stratégique 2 : La MRU contribue efficacement à la sécurisation et à la prévention des conflits dans la zone dite du Bec de Perroquet par la conception et la mise en œuvre des volets transfrontaliers des PLS			
2.1	Les capacités du Secrétariat du Comité Technique et des Unités Conjointes sont renforcées pour leur permettre de contribuer efficacement à la sécurisation et à la consolidation de la	<ul style="list-style-type: none"> - 1 expert a été recruté et mis à disposition de la Mano River Union ; - Une évaluation des 4 unités conjointes a été réalisée et un plan de renforcement des capacités défini ; - 7 unités conjointes (dont 3 transfrontalières) sont renforcées à travers leur participation active à la réalisation des diagnostics communautaires pour l'élaboration participative des plans locaux de sécurité (PLS) ; 	100%	

N°	RESULTATS SPECIFIQUES / LIVRABLES	RESULTATS CLES OBTENUS AU 14 JANVIER 2017	TAUX DE REALISATION	PERSPECTIVES
	<i>paix dans de la région du Bec de Perroquet</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Trois unités conjointes de la zone du projet sont dotés de motos, d'ordinateurs et de téléphones. 		
2.2	<i>Un plan d'actions ciblées permettant d'identifier, prévenir et gérer les conflits transfrontaliers et de réduire le sentiment d'insécurité dans les zones frontalières du Bec de perroquet est mis en œuvre</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une série de restitutions a été faite dans les communes rurales ; ▪ Les actions planifiées par le projet ont été validées par les conseils communaux bénéficiaires ▪ 40 membres des Unités conjointes (Guinée, Libéria et Sierra Léone) formés, outillés et conviés à restituer les acquis aux autres membres ▪ La problématique du terrorisme au niveau transfrontalier débattue et des mesures de vigilance envisagées ▪ Des notes sur la problématique transfrontalière et sur la restauration de la confiance entre les communautés en cours de rédaction ▪ Une série de sensibilisation effectuée dans les communes bénéficiaires du projet ▪ 3 comptes rendus de réunions des UC pour la zone du Bec de Perroquet sont produits; ▪ 4 protocoles d'accord signés entre collectivités et les administrations transfrontalières. 	100%	
3	Résultat stratégique 3 : Une approche territoriale de la sécurité est définie, testée et intégrable dans les politiques nationales de décentralisation de la Guinée			
3.1	<i>Un guide méthodologique préliminaire permettant de dresser des PLS est proposé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 guide méthodologique préliminaire permettant de faire les PLS a été élaboré et partagé avec les acteurs concernés, - Le Guide a été administré pour produire les 6 plans locaux de sécurité. 	100%	
3.2	<i>Sur la base des leçons apprises, la méthodologie et les outils sont complétés et amendés.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils du guide méthodologique sont amendés de manière dynamique et accessible sur le site: https://sites.google.com/site/uncdfgueckedou/home 	100%	
3.3	<i>L'approche en matière de stratégie territoriale de sécurité est évaluée, validée et intégrable dans les politiques nationales pertinentes et reproductible dans d'autres zones de la Guinée</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Un atelier de présentation et de mise à disposition du Guide méthodologique d'élaboration des plans locaux de sécurité au MATD est réalisé le 1^{er} décembre 2016 	75%	

8.4. Satisfecit délivré par le Ministre de l'Administration du Territoire et de la décentralisation



8.5. Site du projet sur Google

<https://sites.google.com/site/uncdfgueckedou/home>

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://sites.google.com/site/uncdfgueckedou/project-definition>. The page features a green header with logos for the Ministry of Justice (Guinée), UNCDF, UNDP, and the European Union. The main title is "Guinée: Plans Locaux de Sécurité Transfrontaliers". Below the title is a search bar and a navigation menu with links: "Description du projet", "Chronogramme", "Rapports", "Méthodologie", "Ressources", and "Contactez nous". The "Contexte" section is visible, starting with the text: "La préfecture de Guéckédou est l'une des 6 préfectures de la Région Forestière. Elle est limitée au Nord par la Préfecture de Kissidougou, au Sud par la République du Libéria, à l'Est par la préfecture de Macenta et au Sud-Ouest par la République de Sierra Leone. Elle est composée de 9 Communautés Rurales et 1 Communauté Urbaine (5 font frontières avec la Sierra Leone et 3 font frontières au Libéria) 1, pour une superficie de 4 750 km² et une population de 700 000 habitants, ce qui en fait la préfecture la plus peuplée de la région2. La population, particulièrement jeune3, est composée en majorité de Kissi, considérés comme les autochtones et de Lélés. D'autres groupes ethniques tels que les malinkés, les peuhls, les tomas sont aussi présents sur le territoire, mais essentiellement au". A "Table des matières" (Table of Contents) box on the right lists: 1 Contexte, 2 Objectifs, 3 Livrables, and 4 Calendrier de l'exécution. The Windows taskbar at the bottom shows the date as 25/06/2016 and the time as 13:45.

8.6. *Quelques images des activités lors des diagnostics/consultations*



Etat de vétusté du palais de justice de Guéckédou 🏠



Quelques infrastructures prêtées aux FDS dans les communes rurales 🏠



Séances (Focus) de consultations (Diagnostics) 🏠



Séances de priorisation des pistes de solution aux problèmes sécuritaires 🏠



Débarcadère avec des trafics de produits de commerce 🏠

8.7. Photos des séances de restitution, validation et appropriation des PLS



Etape de la Commune rurale de Fangamadou



Etape de la Commune rurale de Ouendé – kénèma



Etape de la Commune rurale de Koundou



Etape de la Commune urbaine de Guéckédou



8.8. Problèmes prioritaires identifiés lors des consultations (Diagnostics)

COMMUNE URBAINE DE GUECKEDOU

N°	PROBLEMES D'INSECURITE ET D'INCIVILITE IDENTIFIES	Société Civile	Elus locaux	Cadres STD	Forces de défense et de sécurité	Association de Jeunes	Associations de Femmes	Conseil des Sages	Confrérie des chasseurs	Note SUR 80
1	Vol	0	10	10	9	8	10	8	6	61 /80
2	Désordre et Accidents de circulation routière	0	7	7	10	10	9	0	0	43 /80
3	Conflits politiques	3	9	2	0	9	8	1	1	33 /80
4	Détention, vente, consommation de drogue et abus d'alcool	0	0	9	8	0	0	6	9	32 /80
5	Conflits domaniaux	0	8	8	5	6	0	0	0	27 /80
6	Insalubrité de la ville	7	0	6	0	0	4	0	0	17 /80
7	Viol et autres agressions sexuelles	0	0	0	6	0	6	0	4	16 /80
8	Abus de confiance	0	0	0	4	4	0	0	8	16 /80
9	Insuffisance d'information, de concertation et d'harmonisation	0	4	0	0	0	0	4	7	15 /80
10	Tracasserie des FDS	0	0	0	0	0	1	2	10	13 /80
11	Etat délabré de la prison civile	10	0	0	3	0	0	0	0	13 /80
12	Mobilité précoce des enfants de 9 à 17 ans	5	0	0	2	3	0	0	2	12 /80
13	Trouble à l'ordre public	0	0	4	0	7	0	0	0	11 /80
14	Augmentation du nombre de fous	0	0	0	7	0	0	3	0	10 /80
15	Fréquences des feux de brousse	0	0	1	0	0	0	9	0	10 /80
16	Mutilation génitale et autres violences basées sur le genre	0	0	0	0	0	0	10	0	10 /80
17	Violence en milieu scolaire	0	2	0	0	2	5	0	0	9 /80
18	Insuffisance d'eau potable	4	0	0	0	5	0	0	0	9 /80
19	Insuffisance d'hangar au marché central	9	0	0	0	0	0	0	0	9 /80
20	Mauvais état des routes	0	1	0	0	0	7	0	0	8 /80
21	Détournement et trafic de mineurs	8	0	0	0	0	0	0	0	8 /80
22	Existence des filles libres	0	0	0	0	0	0	7	0	7 /80
23	Insuffisance des agents de sécurité (Police)	0	0	5	0	1	0	0	0	6 /80
24	Conflits entre Agriculteurs et Eleveurs	0	6	0	0	0	0	0	0	6 /80
25	Coupes abusive des bois	1	0	0	0	0	0	0	5	6 /80
26	Insuffisance d'éclairage public	6	0	0	0	0	0	0	0	6 /80
27	Manque de latrines publiques dans les écoles et marchés	0	5	0	0	0	0	0	0	5 /80
28	Dégradation de l'hygiène alimentaire	0	0	0	0	0	0	5	0	5 /80
29	Mariage précoce	0	0	0	1	0	0	0	3	4 /80

COMMUNE RURALE DE KOUNDOU

N°	PROBLEMES D'INSECURITE ET D'INCIVILITE IDENTIFIES	Société Civile	Elus et cadres	Associations de Femmes	Forces de défense et de sécurité	Note SUR 40
1	Vol de bétail	10	7	5	6	28 /40
2	Conflits domaniaux	3	10	1	9	23 /40
3	Dégradation des pistes et infrastructures de franchissement (Dalots et ponts)	4	8	10	0	22 /40
4	Insuffisance d'eau potable	8	3	8	0	19 /40
5	Conflits entre Agriculteurs et Eleveurs	7	0	0	10	17 /40
6	Fréquences des feux de brousse	5	0	9	0	14 /40
7	Coupe Abusive de bois	2	4	0	7	13 /40
8	Trafic et consommation de la drogue et des stupéfiants	0	5	3	3	11 /40
9	Tracasserie et racketage des FDS et multiplicité des barrages	6	2	2	0	10 /40
10	Conflit politique	9	0	0	1	10 /40
11	Conflit de gouvernance	0	9	0	0	9 /40
12	Violence, Bagarre, Agression, Viol	0	0	0	8	8 /40
13	Insuffisance d'équipement, de personnel et de médicaments essentiels au CS	0	0	7	0	7 /40
14	Mauvaise gestion des subventions et deniers publics	0	6	0	0	6 /40
15	Divagation des animaux	0	0	6	0	6 /40
16	Porosité des frontières	0	0	0	5	5 /40
17	Difficultés de référence des femmes en travail	0	0	4	0	4 /40
18	Faible collaboration entre FDS et communauté	0	0	0	4	4 /40
19	Détention illégale des armes à feu	0	0	0	2	2 /40
20	Conflit de compétence entre CR et S/P	1	0	0	0	1 /40
21	Insuffisance d'infrastructures Scolaires	0	1	0	0	1 /40

COMMUNE RURALE DE FANGAMADOU

N°	PROBLEMES D'INSECURITE ET D'INCIVILITE IDENTIFIES	Société Civile et secteur privé	Elus locaux, STD et Notables	Femmes	Forces de défense et de sécurité	Note SUR 40
1	Insuffisance d'eau potable et de latrines publiques	6	9	8	0	23 /40
2	Insuffisance d'information	7	6	9	0	22 /40
3	Insuffisance de soins de santé primaires	10	10	0	0	20 /40
4	Mauvais état des pistes	0	0	10	9	19 /40
5	Délinquance juvénile	0	8	0	4	12 /40
6	Conflits domaniaux	8	4	0	0	12 /40
7	Vol	3	1	7	0	11 /40
8	Tracasserie le long des frontières	4	0	6	1	11 /40
9	Insuffisance de cadres de concertation et de communication entre les FDS et des autorités locales	0	0	0	10	10 /40
10	Absence de banque de proximité	9	0	0	0	9 /40
11	Coupe abusive de bois	2	5	2	0	9 /40
12	Mauvais état des pirogues	0	0	1	7	8 /40
13	Non maîtrise des deux langues de travail des communautés transfrontalières (Français et Anglais)	0	0	0	8	8 /40
14	Conflits de gouvernance	0	7	0	0	7 /40
15	Conflits entre agriculteurs et éleveurs	0	3	3	0	6 /40
16	Méconnaissance et non-respect du protocole de la MRU	0	0	0	6	6 /40
17	Accident de circulation	5	0	0	0	5 /40
18	Mésentente entre les FDS des communautés frontalières	0	0	5	0	5 /40
19	Chômage des jeunes	0	0	0	5	5 /40
20	Grossesses non désirées	0	0	4	0	4 /40
21	Détention, trafic et consommation de stupéfiants et alcool	0	0	0	3	3 /40
22	Violence en milieux scolaires	0	2	0	0	2 /40
23	Manque d'abris et insuffisance d'équipements pour les FDS le long des frontières	0	0	0	2	2 /40
24	Conflits politiques	1	0	0	0	1 /40

COMMUNE RURALE DE NONGOA

N°	PROBLEMES D'INSECURITE ET D'INCIVILITE IDENTIFIES	Femmes	Elus locaux, STD et Notables	Société Civile (jeunesse...) et secteur privé	Forces de défense et de sécurité	Note SUR 40
1	Consommation, trafic de drogue et autres stupéfiants/Abus d'alcool	8	7	7	6	28 /40
2	Mauvais emplacement du camp militaire	0	10	10	0	20 /40
3	Violence, Bagarres	0	0	9	9	18 /40
4	Conflits politiques	0	9	8	0	17 /40
5	Dégradation des pistes rurales	10	0	2	0	12 /40
6	Faible équipement et absentéisme des agents au CS et PS	9	0	3	0	12 /40
7	Insalubrité de la CR	7	5	0	0	12 /40
8	Conflits entre éleveurs et agriculteurs	6	0	6	0	12 /40
9	Insuffisance de personnel des forces de sécurité	0	0	5	7	12 /40
10	Vol	3	0	0	8	11 /40
11	Divagation des animaux domestiques	0	8	0	3	11 /40
12	Tracasseries des FDS	0	0	0	10	10 /40
13	Chômage des jeunes	5	0	1	2	8 /40
14	Feux de brousse	1	6	0	0	7 /40
15	Accidents de circulation des motos	0	1	0	5	6 /40
16	Insuffisance d'eau potable	4		0	0	4 /40
17	Coupe abusive de bois	0	4	0	0	4 /40
18	Non-respect des normes de pêches et mauvais état des pirogues	0	3	0	1	4 /40
19	Manque d'abris pour les engins blindés et agents au niveau des débarcadères	0	0	0	4	4 /40
20	Manque de transparence dans la gestion financière et matériel de la commune	0	0	4	0	4 /40
21	Viol, Agression sexuelle	2	0	0	0	2 /40
22	Conflits domaniaux	0	2	0	0	2 /40

COMMUNE RURALE DE OUENDE KENEMA

N°	PROBLEMES D'INSECURITE ET D'INCIVILITE IDENTIFIES	Femmes	Elus locaux, STD et Notables, synergie de paix	Société Civile (jeunesse...) et secteur privé	Autorités, Forces de défense et de sécurité, débarcadère	Note SUR 40
1	Mauvais état des pistes	10	5	6	10	31 /40
2	Conflit domaniaux	0	10	10	8	28 /40
3	Consommation trafic et vente de la drogue	9	7	9	3	28 /40
4	Vols	4	9	7	7	27 /40
5	Conflit entre agriculteurs et éleveurs	8	8	5	0	21 /40
6	Abus de confiance	5	4	4	6	19 /40
7	Manque d'abris pour les FDS le long des frontières et mauvais état des postes de police et de gendarmerie	0	6	1	9	16 /40
8	Conflit de gouvernance	7	3	3	0	13 /40
9	Tracasserie des FDS dans la résolution des conflits	3	0	8	0	11 /40
10	Accident de circulation	0	2	2	4	8 /40
11	Violence bagarres et agressions	0	1	0	5	6 /40
12	Difficulté d'accès aux pièces d'identités	6	0	0	0	6 /40
13	Insuffisance d'hangars au marché	2	0	0	0	2 /40
14	Noyade	0	0	0	2	2 /40
15	Insalubrité et insuffisance de latrine publique	1	0	0	0	1 /40
16	Conflit dans la gestion des débarcadères	0	0	0	1	1 /40

8.9. Copie de PV de validation de PLS par les conseils communautaires

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Préfecture de : Gueckedou
Commune de : FANGAMADOU

Délibération n° 01/du 5/07/2016, relative à l'examen et à l'adoption du
Plan local de sécurité

Conseillers en exercice : 7
Conseillers présents : 7
Conseillers absents : 0

L'an 2016 et le 5/07/2016 à partir de 14 heures, le Conseil communal de : FANGAMADOU
régulièrement constitué s'est réuni en séance extraordinaire publique dans les locaux de la mairie,
sous la présidence du Maire, Président du Conseil Communal, Monsieur : Souleyba KAMANO
en vue de l'examen et de l'adoption du Plan Local de Sécurité de : FANGAMADOU

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Président du Conseil Communal a présenté au Conseil le
projet de Plan Local de Sécurité(PLS) synthétisé en un document unique, et accompagné du document
de Diagnostic Local de Sécurité (DLS), de l'avis des citoyens et celui du représentant de l'Etat dans la
Préfecture/Sous-Préfecture.



M./Mme : CAPITAINE LAYE NAITE Fonction : Sous-Préfet



L'examen de chacun de ces documents fut fait chapitre par chapitre (ou partie par partie selon le cas).
En considération de l'importance de ce de Plan Local de Sécurité(PLS) dont la bonne exécution
garantira la paix et la sécurité de la Commune de FANGAMADOU, le Conseil Communal
après audition de Monsieur le Maire, Président du Conseil communal et après en avoir largement
débatu, décide:

ARTICLE UNIQUE : A l'unanimité et par acclamation, le Conseil a adopté le Plan Local de Sécurité(PLS)
de FANGAMADOU et a marqué son accord pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance Le Président de Séance

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Préfecture de : Gueakédou

Commune de : Koundou

Délibération n° 09 / du 05 / 07 / 2016, relative à l'examen et à l'adoption du
Plan local de sécurité

Conseillers en exercice : 06

Conseillers présents : 04

Conseillers absents : 02

L'an 2016, et le 05/07 à partir de : 9 heures, le Conseil communal de : Koundou
régulièrement constitué s'est réuni en séance extraordinaire publique dans les locaux de la mairie,
sous la présidence du Maire, Président du Conseil Communal, Monsieur : Tamba Pascal Millimano
en vue de l'examen et de l'adoption du Plan Local de Sécurité de : Koundou

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Président du Conseil Communal a présenté au Conseil le
projet de Plan Local de Sécurité(PLS) synthétisé en un document unique, et accompagné du document
de Diagnostic Local de Sécurité (DLS), de l'avis des citoyens et celui du représentant de l'Etat dans la
Préfecture/Sous-Préfecture.

M./Mme : Aloubarac Coufroya Semoh Fonction : Sous-Préfet

L'examen de chacun de ces documents fut fait chapitre par chapitre (ou partie par partie selon le cas).

En considération de l'importance de ce de Plan Local de Sécurité(PLS) dont la bonne exécution

garantira la paix et la sécurité de la Commune de Koundou, le Conseil Communal
après audition de Monsieur le Maire, Président du Conseil communal et après en avoir largement
débattu, décide:


ARTICLE UNIQUE : A l'unanimité et par acclamation, le Conseil a adopté le Plan Local de Sécurité(PLS)
de Koundou et a marqué son accord pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance


Moussa Camara

Le Président de Séance


Tamba Pascal Millimano

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Préfecture de : Guékédou
Commune de : NONGOA

Délibération n°...../du.07/07./2016, relative à l'examen et à l'adoption du
Plan local de sécurité

Conseillers en exercice : 09
Conseillers présents : 09
Conseillers absents : 00

L'an 2016 et le 07/07 à partir de : 9 heures, le Conseil communal de : NONGOA
régulièrement constitué s'est réuni en séance extraordinaire publique dans les locaux de la mairie,
sous la présidence du Maire, Président du Conseil Communal, Monsieur : le M^r Faya Kotty Tolno
en vue de l'examen et de l'adoption du Plan Local de Sécurité de : NONGOA

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Président du Conseil Communal a présenté au Conseil le projet de Plan Local de Sécurité(PLS) synthétisé en un document unique, et accompagné du document de Diagnostic Local de Sécurité (DLS), de l'avis des citoyens et celui du représentant de l'Etat dans la Préfecture/Sous-Préfecture.

M./Mme : Edt Diarra Konaté fonction : Sous-Préfet


L'examen de chacun de ces documents fut fait chapitre par chapitre (ou partie par partie selon le cas).

En considération de l'importance de ce de Plan Local de Sécurité(PLS) dont la bonne exécution garantira la paix et la sécurité de la Commune de NONGOA, le Conseil Communal après audition de Monsieur le Maire, Président du Conseil communal et après en avoir largement débattu, décide:

ARTICLE UNIQUE : A l'unanimité et par acclamation, le Conseil a adopté le Plan Local de Sécurité(PLS) de NONGOA et a marqué son accord pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance


Faya Robert Tonguino

Le Président de Séance



Faya Kotty Tolno

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Préfecture de : Gueckédou

Commune de : Quendé Kénéma

Délibération n° 022 / du 06 / 08 / 2016, relative à l'examen et à l'adoption du
Plan local de sécurité

Conseillers en exercice : 5

Conseillers présents : 5

Conseillers absents : 0

L'an 2016 et le 06 juillet à partir de : 10 heures, le Conseil communal de : Quendé Kénéma
régulièrement constitué s'est réuni en séance extraordinaire publique dans les locaux de la mairie,
sous la présidence du Maire, Président du Conseil Communal, Monsieur : Faya Célestin Leno
en vue de l'examen et de l'adoption du Plan Local de Sécurité de : Quendé Kénéma.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Président du Conseil Communal a présenté au Conseil le
projet de Plan Local de Sécurité(PLS) synthétisé en un document unique, et accompagné du document
de Diagnostic Local de Sécurité (DLS), de l'avis des citoyens et celui du représentant de l'Etat dans la
Préfecture/Sous-Préfecture.

M./Mme : Lausana SAVANE Fonction : Sous-Préfet Adjoint

L'examen de chacun de ces documents fut fait chapitre par chapitre (ou partie par partie selon le cas).

En considération de l'importance de ce de Plan Local de Sécurité(PLS) dont la bonne exécution
garantira la paix et la sécurité de la Commune de Quendé Kénéma, le Conseil Communal
après audition de Monsieur le Maire, Président du Conseil communal et après en avoir largement
débattu, décide:

ARTICLE UNIQUE : A l'unanimité et par acclamation, le Conseil a adopté le Plan Local de Sécurité(PLS)
de Quendé Kénéma et a marqué son accord pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance



Le Président de Séance



PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Préfecture de : Gueckédou
Commune de : Gueckédou

Délibération n° 23 /du 05 /07 /2016, relative à l'examen et à l'adoption du
Plan local de sécurité

Conseillers en exercice : 10
Conseillers présents : 07
Conseillers absents : 03

L'an 2016 et le 05/07 à partir de : 9 heures, le Conseil communal de : Gueckédou
régulièrement constitué s'est réuni en séance extraordinaire publique dans les locaux de la mairie,
sous la présidence du Maire, Président du Conseil Communal, Monsieur : Saa Jacques Leno
en vue de l'examen et de l'adoption du Plan Local de Sécurité de : Gueckédou

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Président du Conseil Communal a présenté au Conseil le
projet de Plan Local de Sécurité(PLS) synthétisé en un document unique, et accompagné du document
de Diagnostic Local de Sécurité (DLS), de l'avis des citoyens et celui du représentant de l'Etat dans la
Préfecture/Sous-Préfecture.

M./Mme : Faya Bawa Kamano Fonction : D-M-R.

L'examen de chacun de ces documents fut fait chapitre par chapitre (ou partie par partie selon le cas).

En considération de l'importance de ce de Plan Local de Sécurité(PLS) dont la bonne exécution
garantira la paix et la sécurité de la Commune de Gueckédou, le Conseil Communal
après audition de Monsieur le Maire, Président du Conseil communal et après en avoir largement
débatu, décide:

ARTICLE UNIQUE : A l'unanimité et par acclamation, le Conseil a adopté le Plan Local de Sécurité(PLS)
de Gueckédou et a marqué son accord pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance



Sékou condé



Le Président de Séance

Saa Jacques Leno

8.10. Décisions du conseil d'Administration (CA)

Le Conseil décide de traduire dans les faits et actes concrets les dispositions contenues dans le présent document qui constitue pour se faire une sorte de bréviaire pour chacun et pour tous. En conséquence la 1^{ère} session ordinaire du CAP 2016, adopte les décisions et recommandations suivantes :

1. Invite les responsables à la base de s'impliquer activement pour l'accroissement de l'émergence et dépôts à temps des copies d'état civil de leurs localités respectives ;
2. Invite l'autorité à la base de s'investir dans le recouvrement effectif des recettes dans leurs localités ;
3. Invite la Direction Préfectorale de la Santé (DPS) à prendre toutes les dispositions nécessaires pour rendre plus propre l'hôpital central ;
4. Invite les services de défenses et de sécurité et les autorités à tous les niveaux de renforcer la vigilance dans nos localités ;
5. Invite les syndicats de transporteurs de travailler en étroite collaboration avec les collectivités pour l'entretien des pistes avant la tombée des grandes pluies ;
6. Invite la direction préfectorale de l'environnement, des eaux et forêts à prendre toutes les dispositions idoines pour la protection de l'environnement ;
7. Solliciter auprès du MATD à mener des démarches auprès du Ministère de l'énergie et de l'hydraulique pour déployer un service de maintenance des lampadaires (éclairage public);
8. Invite l'autorité préfectorale et le BTGR pour la recherche des financements en vue de la réalisation définitive du pont **Bolodou**.
9. Invite la population à continuer d'observer les mesures préventives d'hygiène en vue d'éviter les maladies à potentielle épidémique ;
10. Invite les élus locaux à veiller non seulement au bon fonctionnement des points d'eau mais aussi à la vente au volume ;
11. Invite les services des impôts à travailler en synergie dans le recensement des contribuables avec les collectivités ;
12. Invite les services de recettes au recouvrement à 50% de leurs recettes avant le 30 juin 2016 ;
13. Invite la SEG à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réparation des conduites abimées par la société Bureau Guinéen d'étude et de contrôle (BGEC);
14. Invite les collectivités à chercher un local viable pour abriter les services de défenses et de sécurités ;
15. Invite au respect de l'orthodoxie financière ;
16. Invite les sous-préfets et maires à procéder au recouvrement intégral du prix des engrais fournis en 2015 avant le 30 avril 2016 ;
17. Invite les collectivités à accorder plus de sérieux en impliquant tous les acteurs intéressés à l'élaboration des rapports ;
18. Invite les services de recette à procéder au versement du quota part des collectivités au trésor ;
19. Invite tous les cadres à la bonne collaboration et au respect de la hiérarchie ;
20. Invite les responsables des collectivités au suivi et à la vigilance des travaux effectués par les entrepreneurs financés par les différents bailleurs de fonds revendiquer immédiatement les travaux mal faits ;
21. Invite la Direction Préfectorale de l'urbanisme et de l'habitat à procéder au recensement des parcelles non bâties et la convocation des propriétaires pour les dispositions à prendre pour leur mise en valeur ;

22. *Le CA se réjouit des importations dispositions prises dans le cadre de la protection de l'environnement : création des pépinières, reboisement, protection des forêts et lutte contre les feux de brousse et la coupe abusive du bois ;*
23. *Invite les collectivités à trouver les domaines appropriés pour la mise en œuvre de ces activités ;*
24. *Invite la DPE à mener les démarches pour la formation des enseignants qui tiennent des classes multigrades ;*
25. *Invite la Direction préfectorale de l'éducation (DPE) et les collectivités à faire respecter la carte scolaire ;*
26. *Le CA se réjouit de l'implantation d'un centre semencier à l'ancien à Guéckédou ;*
27. *Le CA invite les élus locaux à la sensibilisation des populations contre les mutilations génitales féminines ;*
28. *Félicite et encourage les jeunes de la sous-préfecture de **Seredou** pour leur vigilance en cette phase de menace terroriste et demande aux autres jeunes des forêts de leur emboiter le pas ;*
29. *Félicite et encourage la population de la commune urbaine de Guéckédou pour leur bonne collaboration avec les forces défenses et de sécurités ;*
30. *Remercie et félicite tous les partenaires pour leur appui constant qu'il ne cesse d'apporter au développement de nos collectivités ;*
31. *Remercie et félicite les organisations de la société civile et les partenaires qui s'investissent dans la consolidation de la paix dans notre préfecture ;*
32. *Remercie les partenaires au développement pour leur appui technique et financier aux collectivités locales.*
33. *Lutte contre la circulation et la prolifération des armes légères*
34. *Contrôle des travaux de route*
35. *Respect et la gouvernance des lois et textes en vigueur en Guinée*

8.11. Copie de l'appel d'offre pour la réalisation des infrastructures



Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

PROJET DES PLANS LOCAUX DE SECURITE (PPLS)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Commune Urbaine de Guéckédou et les Communes Rurales de Nongoa, de Koundou, de Fangamadou et de Ouendé Kénéma (Préfecture de Guéckédou) lancent, dans le Cadre de l'exécution de leurs Plans Locaux de Sécurité 2016 (au compte du Projet des Plans Locaux de Sécurité PPLS), une série d'Avis d'Appel d'Offres à la concurrence locale.

N°	Titre du Marché	N° de l'Appel d'Offres	Maitre d'ouvrage	Allotissement (nombre de lots)
1	Travaux de construction et d'équipement de cinq (5) postes de contrôle Frontaliers dans cinq Collectivités Locales de la zone du Bec de Perroquet (Guéckédou, Nongoa, Fangamadou, Koundou et Ouendé Kénéma) dans la Préfecture de Guéckédou	AO_N°01/PPLS/2016/CUGCK	Commune Urbaine de Guéckédou	Unique
2	Travaux de rénovation et d'équipement du Palais de Justice de Guéckédou	AO_N°02/PPLS/2016/CUGCK	Commune Urbaine de Guéckédou	Unique
3	Travaux de construction et d'équipement d'un Parc à bétails à Koundou	AO_N°03/PPLS/2016/CRKOUND	Commune Rurale de Koundou	Unique
4	Travaux de construction et d'équipement d'un bâtiment pour la Police à Fangamadou	AO_N°04/PPLS/2016/CRFANGA	Commune Rurale de Fangamadou	Unique
5	Travaux de construction et d'équipement d'un bâtiment pour la Police à Ouendé Kénéma	AO_N°05/PPLS/2016/CROUENDEK	Commune Rurale de Ouendé Kénéma	Unique
6	Travaux de construction et d'équipement d'un bâtiment pour la Police à Nongoa	AO_N°6/PPLS/2016/CRNONG	Commune Rurale de Nongoa	Unique

CONDITIONS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO) (Valable pour chacun des marchés ci-haut)	
Cadre du projet	Mise en œuvre du projet Plans Locaux de Sécurité.
Source de financement	Union Européenne (UE) à travers le PNUD
Assistant à la Maîtrise d'ouvrage	PNUD
Type d'appel d'offres (mode de passation du marché) / Type de marché	Procédure d'appel d'offres ouvert / Le marché est à prix global, forfaitaire, ferme et non révisable
Mode d'exécution du marché	Entreprise générale avec possibilités de sous-traitance (sous réserve d'accord du Maître d'ouvrage)
Retrait du dossier d'appel d'offres	Les dossiers d'appel d'offres peuvent être obtenus au siège du Projet des Plans Locaux de Sécurité (PPLS) sis au quartier MANGALA (Commune Urbaine de Guéckédou/Préfecture de Guéckédou). Du 27/06/ 2016 au 20/07/ 2016 de 08 h à 15 h, moyennant un paiement de Deux cent mille Francs guinéens (200.000) non remboursables par dossier.
Qualification des candidats	Sont admis à concourir toutes les entreprises de droit guinéen telles que définies par le Code des marchés publics du 03 décembre 2012.
Lieu, heure et Date limite de soumission de l'offre de prix	Siège du Projet PLS sis au quartier MANGALA (commune urbaine de Guéckédou). Le Jeudi 21 juillet 2016 à 15 heures
Lieu, heure et Date d'ouverture des offres de prix	Salle de conférence de la Préfecture de Guéckédou, siège de la Préfecture de Guéckédou. Le Vendredi 22 juillet 2016 à 10 heures précises
Durée d'exécution prévue	Trois (3) mois au maximum
Durée de validité de l'offre	90 jours à compter de la date limite de soumission des offres.
Montant de caution de soumission	2 % du montant global de l'offre

Pour les communes
Le Maire de Guéckédou

Guéckédou, le 27 juin 2016



Sia Jacques Leno

8.12. PV du comité pilotage



PROCES VERBAL DU COMITE DE PILOTAGE DU PPLS

Guéckédou le 19 octobre 2016

L'an deux mil seize, ce jour 19 octobre, se sont déroulés, les travaux de la session du comité de pilotage du projet de développement pilote des plans locaux de sécurité (PPLS) à Guéckédou, sous la présidence de Son Excellence, Le Général Bourema CONDE, Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD).

Cette session a connu la présence de Son Excellence Monsieur Gerardus GIELEN, Ambassadeur, Chef de la délégation de l'Union européenne en Guinée, Partenaire financier du projet, de Monsieur Eloi KOUADIO IV, Directeur Pays adjoint du PNUD représentant Madame la Coordonnatrice Résidente du SNU en Guinée, et de Docteur Mandjou KAKE, Directeur national des Organisations internationales, représentant Madame la Ministre du Plan et de la Coopération internationale.

Les travaux de cette session ont regroupé 60 participants dont les membres statutaires du comité de pilotage et plusieurs invités à titre d'observateurs (Voir liste des participants en annexe).

Les travaux du comité de pilotage se sont déroulés en trois parties :

- a. La cérémonie d'ouverture de la session du comité de pilotage ;
- b. La présentation sur le rappel des objectifs du projet, les résultats obtenus, les contraintes et leçons apprises, suivi des discussions et recommandations ;
- c. La remise des équipements et la réception provisoire des ouvrages réalisés par le projet.

I. Cérémonie d'ouverture

Après la présentation de la physionomie de la salle, la cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq (5) allocutions :

- **Mot de Bienvenue du Maire de la commune urbaine de Guéckédou**

Au nom des populations de sa collectivité, Saa Jacques LENO, Maire de la commune urbaine de Guéckédou, a souhaité la bienvenue à tous ses hôtes. Il a réitéré l'engagement de la commune à soutenir les efforts du Gouvernement et des partenaires au développement visant l'amélioration des conditions de vie des populations.

- **Discours de Monsieur le Préfet de Guéckédou**

Après une présentation géographique de Guéckédou, El Hadj Mohamed V KEITA a remercié l'Union européenne et le PNUD pour avoir contribué au retour des conditions favorables au développement dans la préfecture de Guéckédou. Il a précisé que les approches et résultats du projet PLS répondent effectivement aux préoccupations des citoyens de sa circonscription. Il a formulé le souhait que d'autres collectivités de Guéckédou bénéficient des actions du projet.

- **Discours du Directeur Pays adjoint du PNUD**

Au nom de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies, Monsieur Eloi KOUADIO IV a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation (MATD) et de la Délégation de l'Union européenne, pour la représentation à ce comité de pilotage par les premières personnalités. Rappelant les objectifs du projet PLS, il s'est réjoui des résultats déjà atteints malgré les contraintes de démarrage relatives à la maladie à virus Ebola. Il a assuré à l'assistance que ce projet aura un impact certain sur la sécurité quotidienne des populations et permettra aux autorités guinéennes d'améliorer leur gouvernance locale. Le Directeur Pays adjoint du PNUD a précisé que cette session du comité de pilotage est l'occasion de passer en revue l'état d'avancement du projet et les difficultés rencontrées afin de formuler des recommandations pertinentes pour l'obtention des résultats prévus. Il a salué l'engagement de l'Union européenne dans le financement de ce projet et

d'une manière son soutien au processus de décentralisation et développement local en Guinée. Enfin, Il a invité les communautés bénéficiaires à s'approprier les outils développés et les résultats obtenus et félicité l'équipe du projet pour les résultats déjà obtenus.

▪ ***Discours de l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne***

Son Excellence Gerardus GIELEN, a rappelé que le Projet s'inscrit dans une double logique : (i) la formulation et la validation des plans locaux de sécurité à travers un processus participatif de concertation, (ii) les appuis concrets en équipements et infrastructures au service des communautés. L'Ambassadeur a salué les résultats satisfaisants obtenus à ce jour pour un projet qui a connu des difficultés à son démarrage. Pour cela, il a remercié le Système des Nations Unies, en particulier le PNUD et ses partenaires pour avoir su relancer le projet. En outre l'Ambassadeur a retracé l'engagement de l'Union européenne en faveur des populations de la région à travers le Projet d'appui à l'accompagnement économique et social (PARECO), les travaux de bitumage de la RN2 entre Kissidougou et Guéckédou, un soutien à la résilience communautaire aux maladies épidémiques, un projet d'appui au service public de l'eau et un projet pilote d'appui à l'état civil qui sera lancé à N'Zérékoré le vendredi 21 octobre. Au-delà de la région forestière, l'Union européenne a tissé des relations fortes avec la Guinée depuis plusieurs années sur des enjeux d'intérêt stratégique pour le pays, tels que l'appui au processus électoral et le dialogue politique inter guinéen pour lequel il a salué les efforts du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Enfin, l'Ambassadeur a rappelé le dicton, « pas de sécurité sans développement, et pas de développement sans sécurité ».

▪ ***Discours d'ouverture de Monsieur le Ministre de l'administration du Territoire et de la Décentralisation***

Le Général Bourema CONDE a remercié l'Union européenne et le Système des Nations Unies pour leur présence régulière et opportune auprès des populations guinéennes. Il a précisé que la vision du gouvernement guinéen est de disposer de collectivités locales fonctionnelles, moteur du développement local avec une administration animatrice du développement territorial. Le Ministre s'est référé au code des collectivités locales pour rappeler que l'ordre, la sécurité, la tranquillité publique, la prévention des délits et des crimes sur le territoire de la collectivité locale sont, entre autres, du domaine de compétence des collectivités locales. Pour Le Ministre, le projet PLS répond parfaitement à ces préoccupations et contribue, de ce fait, à l'apaisement de la situation sociale en région forestière et au retour des conditions favorables au développement socio-économique en Guinée et dans la sous-région.

Le Ministre a attiré l'attention des participants sur l'opportunité de la session pour apprécier les résultats atteints et apporter des mesures correctives dans la perspective d'une mise à l'échelle du projet. Il a terminé par l'engagement de son département à poursuivre le partenariat avec le PNUD, l'Union européenne et avec tous les autres partenaires techniques et financiers en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Au terme de son discours, Le Ministre a ouvert les travaux de la session du Comité de pilotage.

Cette étape des discours a été suivie d'un bref rappel des termes de référence (TDR) du comité de pilotage et de l'agenda de la journée.

II. Présentation des résultats du projet, les contraintes et leçons apprises

L'équipe du projet a fait une présentation sur le rappel des objectifs du projet, les résultats obtenus, les contraintes et solutions apportées. Cette présentation a été suivie des questions et discussions portant en grande partie sur la faiblesse de la réalisation des activités au titre du résultat stratégique 2, confiées à la Mano River Union (MRU). La présentation de la matrice de suivi évaluation du projet a permis d'élucider ce qui est réalisé par le MRU et ce qui reste à faire. D'autres questions portant sur l'intégration de la méthodologie du PLS dans le guide de planification locale, les rôles et responsabilités des acteurs dans le processus, le dispositif de suivi évaluation participatif, l'implication du service de l'urbanisme et de l'habitat etc. ont toutes trouvé des réponses idoines.

Au nom des cinq communes bénéficiaires du projet, le Maire de la commune urbaine a adressé les remerciements de l'ensemble des populations au PNUD, à l'Union européenne et au Gouvernement guinéen pour la contribution effective des actions du projet à l'amélioration de la sécurité et la relance du développement local. Le Maire de Guéckédou a exprimé le témoignage de satisfaction des cinq communes aussi bien sur le processus de conduite des activités du projet que sur les résultats obtenus. Il a souhaité que le projet PLS soit étendu aux autres communes de la préfecture de Guéckédou qui sont confrontées aux mêmes défis de la sécurité, de la paix sociale et du développement. Ce témoignage

de satisfaction des Maires et leur plaidoyer pour une extension du projet dans une nouvelle phase ont été réitérés par le Gouverneur de Région. A la suite de la satisfaction exprimée par les bénéficiaires, Monsieur le Ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation a annoncé qu'il décernera un Témoignage de satisfecit à l'équipe du projet du PNUD.

En réponse à ce plaidoyer exprimé avec insistance par les communautés et les autorités pour la poursuite du projet dans une seconde phase couvrant un plus grand nombre de communes frontalières, l'Ambassadeur, Chef de la Délégation de l'UE a indiqué en avoir pris note. Toutefois, il a souhaité une appropriation effective du Gouvernement à travers l'intégration de l'outil dans le Guide de planification locale et une stratégie de mobilisation d'autres partenaires pour des actions conjuguées et coordonnées.

Reconnaissant les résultats satisfaisants obtenus à ce jour par le projet, la pertinence et l'efficacité de l'approche participative communautaire dans la résolution des conflits, le Ministre a informé les participants de la situation préoccupante dans la préfecture de Mandiana où les Guinéens et Maliens sont en conflit. Le Ministre a invité les acteurs engagés dans le projet PLS de réfléchir sur la possibilité de prendre en compte cette zone dans l'hypothèse d'une éventuelle extension du projet.

La présentation du site web du projet a été l'étape suivante. Le guide méthodologique, les rapports des diagnostics, les plans locaux de sécurité, les rapports d'activités et tous les outils développés par le projet sont accessibles sur le site web à l'adresse <https://sites.google.com/site/uncdfgueckedou/home>. Ce site web permet de mettre à la disposition de tous les acteurs, des participants et de toute autre personne intéressée toute la documentation relative au projet.

III. Recommandations et décisions de la session du comité de pilotage

Au terme des échanges et discussions menés, le comité de pilotage a formulé des recommandations et pris une décision.

Recommandations :

- Le comité de pilotage exhorte tous les acteurs impliqués dans le PPLS à tout mettre œuvre pour une phase de consolidation des acquis du projet dans les cinq premières communes et d'extension à d'autres collectivités frontalières de la région forestière, y compris Kissidougou.
- Considérant la pertinence de l'approche des plans locaux de sécurité et des unités conjointes transfrontalières dans la sauvegarde de la sécurité et la paix, il est recommandé aux acteurs impliqués dans le PPLS de réfléchir sur la possibilité d'une extension de cette approche communautaire sur les questions de sécurité vers la Haute Guinée, notamment la préfecture Mandiana, frontalière avec le Mali, qui est confrontée à des conflits transfrontaliers récurrents qui engendrent des affrontements sanglants et meurtriers entre les populations riveraines.
- En ce qui concerne les relations entre le PNUD et la MRU dans le cadre du projet, le Ministère du Plan et de la coopération internationale, dans son rôle d'interface avec les organisations internationales, souhaite être mis en copie des correspondances entre les PNUD et la Mano River Union en relation avec la mise en œuvre du projet.
- Concernant la visibilité, le comité de pilotage apprécie les divers supports de communication produits par le projet. Il recommande à l'équipe de projet d'associer davantage les médias locaux (radios rurales), ainsi que la presse en ligne dans les activités du projet.

Décision :

- En ce qui concerne le partenariat avec la MRU, le comité de pilotage donne mandat au PNUD de prendre toutes les dispositions requises pour que l'ensemble des activités soient exécutées de façon correcte avant la fin du projet. A ce titre, il revient au PNUD de déterminer parmi les activités confiées à la MRU celles qu'elle pourra encore réaliser et celles qui doivent être exécutées par l'équipe du projet sous sa responsabilité directe.

iv) - Remise des équipements et réception provisoire des ouvrages

La phase « théorique » de la session du comité de pilotage a été suivie par la remise d'équipements et la réception provisoire de deux ouvrages réalisés par le projet.

Au titre d'équipements, il a été procédé à la remise de :

- i) Un kit complet d'équipement de sonorisation, y compris un groupe électrogène de 15 KVA, 100 chaises en plastique, 2 kits complets de baby-foot, 2 kits complets de tennis de table et 2 jets de boules de pétanque à la Jeunesse de Guéckédou ;
- ii) Dix (10) motocyclettes de 125 cm³ (deux par commune) aux services de la Police ;
- iii) 23 kits d'équipements de sécurité et de fonction aux gardes communaux de la ville de Guéckédou ;
- iv) 250 gilets de sauvetage aux cinq communes (50 par commune) pour les débarcadères ;
- v) Un lot d'outillage et de matériels d'assainissement à la commune urbaine de Gueckédou.

Concernant les ouvrages réalisés par le projet, le comité de pilotage a procédé à la remise symbolique des clés du Palais de Justice de Guéckédou et du poste frontalier de Kiessenèye, situé à 5 km de la commune urbaine. Satisfaits, les bénéficiaires ont pris l'engagement d'utiliser à bon escient ces équipements et les infrastructures qui leur ont été offerts par le Projet Plans Locaux de Sécurité.

Fait à Guéckédou, le 19 octobre 2016

Pour Le PNUD

M. Eloi KOUADIO 



Directeur Pays
Adjoint

Pour l'Union européenne

S E Gerardus GIELEN 



Ambassadeur, Chef de la
Délégation

Le Président du comité de pilotage

S E Général Bourema CONDE 

Ministre de l'Administration du
Territoire et de la Décentralisation



5

8.13. Quelques temps forts du Comité de pilotage en image



LES RÉSULTATS PAR EXPERT DEV. LOCAL



CHARGE DU PROGRAMME PNUD



COMMISSAIRE DE POLICE ET COMMANDANT ARMEE



ENTRETIEN ENTRE PARTENAIRES



COORDONNATEUR PROJET



POINT FOCAL DU PROJET MATD



EXPERT EN APPUI MRU



EXPERT SUIVI-EVAUATION



REMISE DES MOTOS AU COMMISSAIRE



REMISE DES MOTOS AU COMMISSAIRE



REMISE DES CLES DE LA JUSTICE



REMISE DES GILETS SAUVETAGE



REMISE DES EQUIPEMENTS DES GARDES COMMUNAUX DE GUECKEDOU



Présentation Directrice ENCOBALT



PALAIS DE JUSTICE GUECKEDOU



POSTE DE CONTRÔLE TRANSFRONTALIER DE KIESSENEYE



GILET DE SAUVETAGE

ECHANTILLON DE MATERIELS/EQUIPEMENT FOURNIS A LA MATERNITE DE GUECKEDOU



LIT DE SOIN



ECHOGRAPHE



ARMOIRE



BALANCE PESE BEBE



CHARIOT TRASPOT MALADE

8.14. Tableau des missions et supervision reçues

N°	PERIODES	LIBELLE	COMPOSITION/MISSIONNAIRES	RESULTATS
1	- 18 décembre 2015	<i>Supervision des activités du projet PPLS par la mission mixte PNUD/UNCDF/MATD</i>	Le responsable de l'UNCDF, Le chef de programme gouvernance et consolidation de la paix du PNUD ; Le point focal du projet PPLS au MATD ; Le consultant international du projet PPLS ; Le coordinateur du projet PPLS ;	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau d'exécution a été évalué - Les difficultés rencontrées ont été identifiées - Les activités ont été reprogrammées avec précision des rôles et responsabilités - Des recommandations opérationnelles ont été formulées pour faire avancer les activités
2	- 24 mars 2016	<i>Mission de contact du projet de lutte contre les armes légères, exécuté par le PNUD</i>	Le Coordinateur du projet et les partenaires nationaux	Les possibilités de bonne collaboration avec le PPLS ont été partagées
3	- 31 mai au 9 juin 2016 - 18 au 22 juillet 2016	<i>Missions de supervision du projet</i>	Chargé de Programme UNCDF, du Chargé de Programme PNUD, d'un représentant de la MRU et du Consultant international	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés rencontrées par l'unité de gestion du projet ont été identifiées et des solutions apportées ; - Les activités ont été reprogrammées avec un partage des rôles et responsabilités dans le souci d'accélérer la mise en œuvre global du projet.
4	- 2 au 5 août 2016	<i>Mission de supervision du projet par l'UE</i>	Chargé du suivi des projets de l'union européenne en Guinée forestière	<p>Le niveau de mise en œuvre est mesuré Le niveau de participation et d'appropriation des partenaires et bénéficiaires est évalué sur le terrain</p> <p>Des recommandations ont été formulées</p>
5	- 28 octobre 2016	<i>Mission d'évaluation du PNUD 2013-2018</i>	M. Cheick FAYE chef de Mission et de M. Boubacar Koumba DIALLO	Les bénéficiaires et partenaires du PNUD ont été entretenus sur les actions du PNUD développées dans le cadre du plan stratégique 2013-2016.
6	- du 15 au 18 décembre 2016	<i>Mission de suivi de Madame la Coordinatrice Résidente du SNU</i>	<i>La Coordinatrice Résidente du SNU, le chargé de la Consolidation de la Paix et Développement et le chargé de la Sécurité</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les réalisations du PNUD dans le cadre de la relance post Ebola et la consolidation des acquis de l'ancien Programme Conjoint GF sont visitées ; - Le niveau d'appropriation des résultats des réalisations du PNUD par les bénéficiaires et les autorités locales est apprécié ; - La complémentarité et la synergie inter agence sur le terrain sont appréciées ; - Les attentes du personnel des Nations Unies en Guinée Forestière (Guéckédou) sont recueillies.

8.15. *Rapport d'évaluation du Projet*